Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

ACTES DU SYMPOSIUM

Drummondville
les 21 et 22 janvier 1985

Québec

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
1.	MOT DU RESPONSABLE RÉGIONAL.....	1
2.	QU'EST-CE QU'UN SYMPOSIUM?	3
3.	ORGANISATION DU SYMPOSIUM.....	5
	3.1 Comité consultatif.....	7
	3.2 Comité organisateur.....	7
4.	ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES AU SYMPOSIUM.....	9
	4.1 Phase préparatoire des jeunes.....	9
	4.2 Participation des partenaires socio-économiques.....	9
	4.3 Rencontre jeunes - partenaires.....	10
	4.4 Dépôt des propositions.....	11
5.	DRUMMONDVILLE, LES 21 ET 22 JANVIER 1985.....	12
	5.1 Ouverture.....	14
	5.2 Session I..... Les jeunes et le milieu municipal	19
	5.3 Session II..... Les jeunes et le milieu scolaire	27
	5.4 Session III..... Les jeunes et le milieu patronal	40
	5.5 Session IV..... Les jeunes et le milieu syndical	53
	5.6 Plénière.....	67
6.	REMERCIEMENTS	72

ANNEXE I
Liste des participants au symposium

ANNEXE II
Revue de presse

1. MOT DU RESPONSABLE RÉGIONAL

Les 21 et 22 janvier 1985, Drummondville était l'hôte du premier symposium sur les jeunes et l'emploi.

Cette initiative du Secrétariat à la jeunesse de Québec se voulait un premier dialogue "local" sur la problématique de l'emploi entre des jeunes et des partenaires socio-économiques. Pour réaliser un tel objectif, il fallait compter sur une mobilisation et une participation des différents milieux concernés. Cette mobilisation ne pouvait se faire sans un intérêt réciproque de faire évoluer la question de l'emploi chez les jeunes à Drummondville.

Lors des premières rencontres des différents comités de travail, on a pu constater que le problème de l'emploi chez les jeunes était une réalité qui préoccupait tout le monde.

Qu'il s'agisse des jeunes désireux de travailler et ainsi se sentir utiles à la société, ou des milieux patronal et syndical confrontés quotidiennement à un vieillissement du personnel et ainsi à un problème de productivité et de relève, ou encore des milieux scolaire et municipal qui tentent par tous les moyens de faire face au défi que représente l'intégration sociale et professionnelle des jeunes, il est facile de constater que tous les secteurs de la société désirent que cette situation s'améliore. Cependant, le véritable défi réside dans le choix des moyens qu'on entend prendre et des mécanismes de concertation qui viendront en maximiser les résultats.

Face à un tel défi, le dynamisme des jeunes et des intervenants de Drummondville était encore une fois au rendez-vous puisque cinquante-huit (58) propositions furent négociées à l'intérieur des deux (2) journées de rencontre, réunissant vingt (20) jeunes et une cinquante (50) de représentants des différents secteurs socio-économiques. De plus, au-delà de deux cents (200) personnes ont assisté au symposium et déjà sur place, plusieurs d'entre elles ont offert un appui concret à la réalisation des différentes propositions.

Par contre, le vrai symposium commence maintenant. Il faut donner suite aux nombreuses propositions négociées lors du symposium. Ce cahier se veut le premier outil nécessaire aux travaux du suivi puisqu'il rappelle d'abord la démarche du symposium mais surtout le contenu des négociations et des ententes intervenues lors du symposium.

Si le symposium de Drummondville a été une réussite, c'est que la communauté drummondvilloise y a cru, et je suis convaincu qu'on saura y donner suite avec autant d'intérêt et de rigueur.

Bonne lecture.

PIERRE METIVIER
Responsable régional du Secrétariat à la jeunesse (région 04)
Coordonnateur du symposium de Drummondville
315 Hériot
Drummondville (Qué)
J2B 1A6
(819) 477-0642

2. QU'EST-CE QU'UN SYMPOSIUM?

BUT

Voir à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi en suscitant chez eux et leurs partenaires socio-économiques, la reconnaissance et le partage d'une responsabilité collective du non-emploi ainsi que l'émergence de mesures spécifiques à l'insertion des jeunes au marché du travail.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi, conjointement avec les partenaires socio-économiques locaux d'engager une recherche et une négociation sur les conditions propres à créer, à court terme, de l'emploi pour les jeunes de 15 à 24 ans.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de gérer eux-mêmes leur processus d'intégration au marché du travail dans l'organisation de pourparlers avec les partenaires socio-économiques.
- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de sensibiliser la communauté à la responsabilité collective du non-emploi en réfléchissant et en discutant avec les partenaires socio-économiques.
- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de négocier avec les partenaires socio-économiques, les modalités de leurs insertion au marché du travail dans le déroulement des pourparlers.

CARACTERE LOCAL

L'accessibilité des jeunes au marché du travail est entièrement liée à leur insertion professionnelle et sociale. Pour ce faire, l'action gouvernementale doit tenir compte d'une décentralisation vers les communautés locales et régionales.

C'est effectivement près des jeunes et des partenaires socio-économiques locaux que les problèmes de chômage pourront être résolus rapidement et de façon adéquate. Chaque localité ne connaît-elle pas mieux que tout autre niveau d'intervention ses limites, ses possibilités et ses ressources? Cependant, cette recherche conjointe de solutions n'arrivera à rien si elle ne s'appuie pas sur un processus de concertation et de négociation entre les partenaires en présence ainsi que sur un partage des responsabilités face aux actions à entreprendre localement.

Par contre, il va de soi que ce dynamisme local doit être appuyé par des actions gouvernementales concrètes et complémentaires.

3. ORGANISATION DU SYMPOSIUM

Les principaux partenaires impliqués dans la démarche du symposium sont des jeunes âgés entre 15 et 24 ans, sans emploi ou en sous-emploi et les représentants des milieux municipal, patronal, syndical et scolaire.

Toute l'organisation d'une telle démarche repose sur une période de vingt (20) semaines précédant la tenue des deux (2) jours du symposium.

Dans un premier temps, le(la) responsable régional(e) du Secrétariat à la jeunesse doit assurer la mise en place d'un comité organisateur à l'échelle locale, la planification de l'événement et le recrutement des jeunes.

Vient ensuite la phase préparatoire des jeunes qui s'étend sur une période de neuf (9) semaines, à raison de deux (2) jours par semaine. Parallèlement, les autres partenaires sont sensibilisés à la problématique des jeunes et de l'emploi et élaborent des propositions favorisant la création d'emploi pour les jeunes.

Le symposium proprement dit se déroule sur une période de deux (2) jours où sont débattues par les jeunes et les partenaires socio-économiques les propositions mises de l'avant.

STRUCTURE NATIONALE ET LOCALE DES SYMPOSIUMS

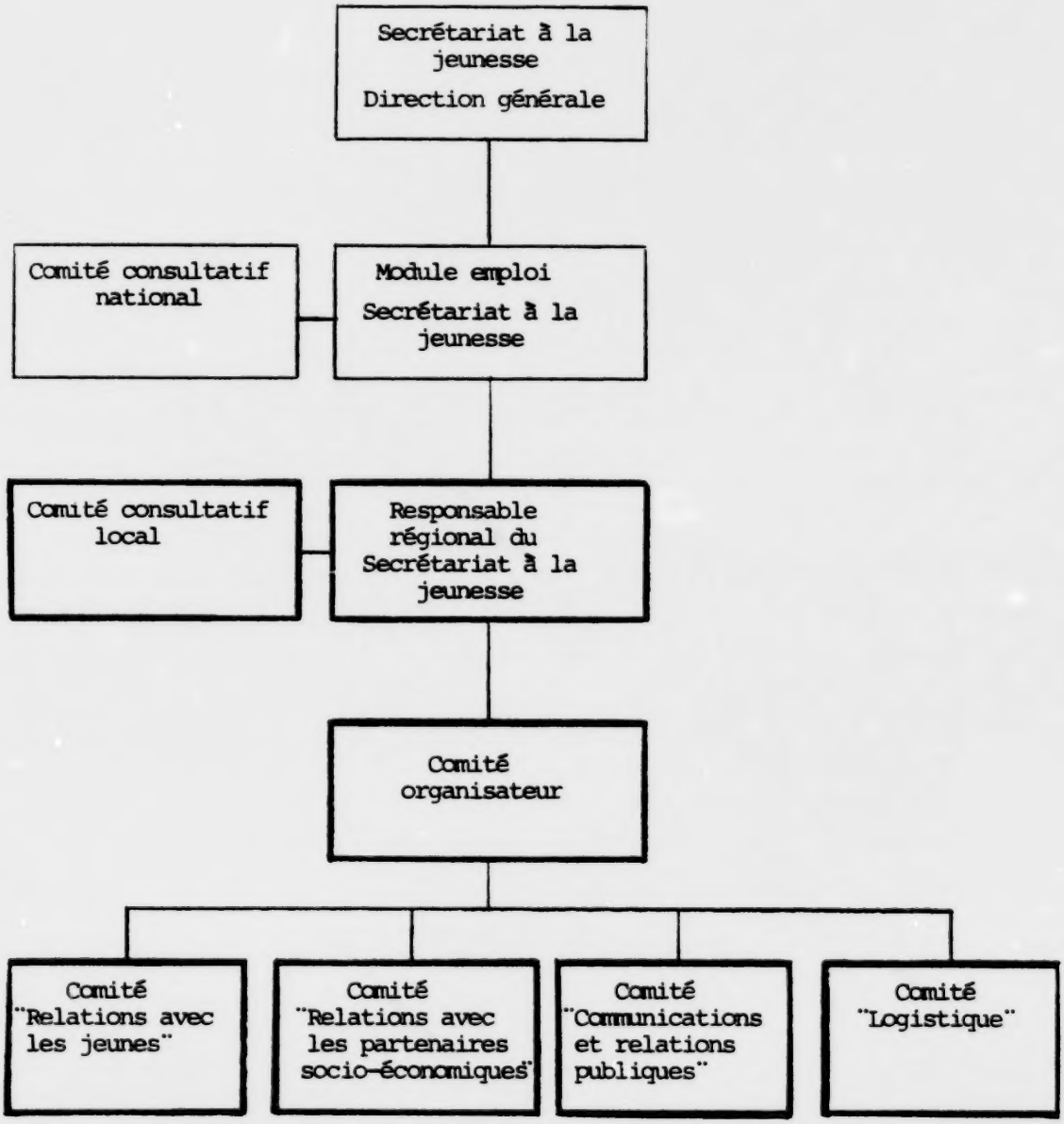

3.1 COMITÉ CONSULTATIF

La première étape de mise en place du symposium fut la formation d'un comité consultatif dont le mandat était de conseiller les membres du comité organisateur et de favoriser l'implication des partenaires dans toutes les étapes de la démarche.

Ce comité était formé d'individus provenant des différents secteurs socio-économiques de la localité.

Membres du comité consultatif

M. Claude Boucher	:	directeur général, Cité de Drummondville
M. Gilles Blanchard	:	directeur général, Commission scolaire régionale St-François
M. Yvon Morin	:	directeur général, Cégep de Drummondville
M. Michel Houde	:	directeur général, Pavillons Laforest
M. Marcel Duhaime	:	président du syndicat des employés de la compagnie Formules d'affaires Drummond
M. Jacques Couture	:	étudiant
M. Mario Lefebvre	:	ex-animateur, Table de concertation des Services d'aide à la jeunesse
M. Pierre Métivier	:	coordonnateur du symposium de Drummondville
M. Pierre Francoeur	:	coordonnateur national des symposiums

Le comité consultatif s'est réuni à trois (3) reprises et les discussions ont porté sur les éléments suivants:

- mobilisation des partenaires socio-économiques;
- rédaction des propositions;
- suivi du symposium;
- besoins des jeunes;
- impact du symposium;
- ressources pouvant soutenir le symposium.

3.2 COMITÉ ORGANISATEUR

Le comité organisateur avait comme mandat de coordonner les préparatifs du symposium et de faciliter la rencontre entre les jeunes et les partenaires socio-économiques. Ce comité se réunissait à toutes les deux (2) semaines pour faire le point sur l'évolution des différents dossiers.

Membres du comité organisateur

Dominique Geoffroy André Lévesque Carmen Lavallée		responsables du comité "Relations avec les jeunes"
-Mandat	:	coordonner les activités de préparation des jeunes pour le symposium
Lucie Côté	:	responsable du comité "Relations avec les partenaires socio-économiques"
-Mandat	:	favoriser l'implication des partenaires socio-économiques locaux à toutes les étapes de la démarche et s'assurer de leur participation au symposium
Sylvie Robitaille	:	responsable du comité "Communications et relations publiques"
-Mandat	:	planifer et réaliser les activités d'information, de promotion et de relations publiques
Louise Millonais Jean-Yves Arsenault		responsables du comité "Logistique"
-Mandat	:	coordonner la préparation physique et technique des lieux d'activités du symposium
Martine Théroux Alain Simard		représentants des jeunes du symposium
Pierre Métivier	:	coordonnateur du symposium

4. ACTIVITES PRÉPARATOIRES AU SYMPOSIUM

Le recrutement des jeunes a été fait conjointement par les formateurs, le Centre-Travail Québec et le Secrétariat à la jeunesse. Près de quatre cents (400) jeunes ont été personnellement rejoints pour participer au symposium. Environ cent (100) d'entre eux se sont présentés à des rencontres d'information et finalement quarante-deux (42) ont été acceptés dans la démarche. Les jeunes qui ont réalisé le symposium étaient sans emploi et, pour la majorité, sous-scolarisés.

4.1 PHASE PRÉPARATOIRE DES JEUNES

Au cours de cette période précédant le symposium, les jeunes se sont réunis pour acquérir, d'une part, des notions sur les réalités socio-économiques du milieu et d'autre part, des connaissances, des méthodes et des techniques utiles au déroulement des pourparlers.

4.2 PARTICIPATION DES PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Dans le but de solliciter la participation des partenaires socio-économiques à la démarche du symposium, un comité formé de personnes-ressources ayant une grande expertise du milieu a été mis sur pied.

Comité responsable des relations avec les partenaires

M. Benoît Laflamme : commissaire industriel
M. André Paquin : Chambre de commerce
M. Paul-Émile Belhumeur: centre Travail-Québec

Le plan d'action établi par ce comité consistait en la formation de huit (8) comités de travail soit:

Milieu patronal

Grande entreprise
Moyenne entreprise
Petite entreprise

Milieu scolaire

Commission scolaire régionale St-François
Cégep de Drummondville

Milieu municipal

Municipalité de Drummondville

Milieu syndical

C.S.N.
C.S.D.

Le premier contact établi auprès des partenaires susceptibles de s'impliquer dans la démarche s'est fait par téléphone ou visite personnalisée. Il se voulait sous forme d'échange et de sensibilisation à la problématique de l'emploi pour les jeunes de Drummondville.

Tous étaient invités à une première rencontre réunissant les partenaires socio-économiques désireux de participer à la démarche.

Contenu de la première réunion

- exposé de la problématique;
- but et mécanique du symposium;
- importance de l'implication des divers intervenants du milieu;
- "brain storming" des commentaires sur la problématique et sur le fonctionnement du symposium;
- volonté d'implication des partenaires.

Contenu des réunions subséquentes

. 2ième réunion
  - identification des avenues de solutions

. 3ième réunion
  - élaboration des premières propositions

. 4ième réunion
  - choix des propositions à inclure au cahier préliminaire

. 5ième réunion
  - correctifs ou ajouts aux propositions à inclure au cahier final

4.3 RENCONTRE JEUNES - PARTENAIRES

La rencontre organisée entre les jeunes et les partenaires, le vendredi 23 novembre 1984, au Faubourg Des Forges, a eu un effet très

bénéfique sur la motivation de ces derniers à poursuivre la démarche. De nombreuses personnes ont participé à la rencontre et c'est dans un climat amical qu'ils ont échangé. Cela a permis l'engagement officiel de chaque comité face aux jeunes par un témoignage formulant leur volonté d'agir.

Bien que la réunion ait été prévue de 15 h 00 à 17 h 00, plusieurs partenaires se sont attardés jusqu'en fin de soirée pour discuter avec les jeunes.

4.4 DÉPÔT DES PROPOSITIONS

Un dépôt préliminaire des propositions a été effectué au début janvier. Ce cahier contenant toutes les propositions rédigées par chaque comité de travail a tout de suite été acheminé à tous les membres de tous les comités de travail. Après consultation, chaque comité disposait de dix (10) jours pour modifier et/ou formuler de nouvelles propositions. Les cinquante-huit (58) propositions finales ont été regroupées pour former le cahier des propositions débattues au cours des deux (2) jours du symposium.

Les pages qui suivent font état du contenu des propositions débattues au cours des deux (2) jours du symposium et des ententes intervenues entre les représentants des différents milieux.

5. DRUMMONDVILLE, LES 21 ET 22 JANVIER 1985

5.1 OUVERTURE

5.2 SESSION I
Les jeunes et le milieu municipal

5.3 SESSION II
Les jeunes et le milieu scolaire

5.4 SESSION III
Les jeunes et le milieu patronal

5.5 SESSION IV
Les jeunes et le milieu syndical

5.6 PLÉNIÈRE

5.1 OUVERTURE

A. DISCOURS DE MONSIEUR MICHEL CLAIR

B. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

C. DISCOURS DE MONSIEUR GUY ROUSSET

5.1 OUVERTURE

Le lundi 21 janvier à 9 h 00, monsieur Gérald Bergeron, animateur au cours des deux (2) jours, déclare le symposium de Drummondville ouvert.

Pour la circonstance, les jeunes et les représentants des milieux municipal, patronal, syndical et scolaire qui siègeront lors des sessions de travail sont réunis.

A. DISCOURS DE MONSIEUR MICHEL CLAIR

Monsieur Michel Clair, député de Drummond, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse, prononce le discours d'ouverture.

Il souhaite la bienvenue à ce premier symposium et il déclare que ce n'est pas par hasard si Drummondville a été choisi comme lieu de ce premier symposium: le sens de la concertation y est peut-être développé plus qu'ailleurs.

Il rappelle les objectifs du symposium qui sont de sensibiliser la population aux problèmes des jeunes, de favoriser la concertation au niveau local pour trouver des solutions concrètes et de négocier les conditions d'intégration des jeunes au milieu du travail avec les agents locaux.

Si le gouvernement est absent, c'est pour ne pas monopoliser les débats et permettre aux agents locaux d'agir. Toutefois, le gouvernement s'attend à être impliqué dans la mise sur pied des ententes. Le symposium serait décevant s'il avait pour résultat de transférer les problèmes au gouvernement.

Le suivi régulier du symposium sera très important; il souhaite qu'un organisme en prenne la charge. Bon symposium!

B. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

L'animateur rappelle brièvement l'origine, les objectifs et la démarche globale du symposium. Il présente ensuite les différents partenaires impliqués dans la démarche. Chacun fait part de ses intérêts et de ses attentes.

Les jeunes

Jeanne Pétrin, Martine Théroux, Martine Lachance, Alain Simard et Louis-Serge Joyal.

Jeanne Pétrin fait part, au nom des jeunes, qu'ils sont fiers de pouvoir discuter avec les partenaires et les remercie de bien vouloir s'impliquer. Les jeunes sont conscients de ne pouvoir à eux seuls résoudre les problèmes de l'emploi et espèrent des retombées concrètes suite au symposium.

La municipalité

Le maire de Drummondville, M. Serge Ménard, considère le symposium comme une opportunité pour la ville d'acquérir une meilleure connaissance des attentes des jeunes et pour les jeunes une meilleure compréhension des contraintes du gouvernement local. La ville, principal bailleur de fonds et employeur important, manifeste sa volonté de demeurer en contact avec les participants et s'engage à la meilleure contribution possible durant et après le symposium.

La commission scolaire

Madame Denise Picotin, présidente du Conseil d'administration de la Commission scolaire régionale St-François, fait part de son désir profond d'améliorer les services de la commission scolaire pour favoriser l'embauche chez les jeunes, de sa volonté de mieux préparer la clientèle pour faire face aux réalités industrielles et commerciales et de se concerter avec les partenaires socio-économiques pour résoudre les problèmes des jeunes de 15 à 25 ans.

Le Cegep

Monsieur Jean Balleux, directeur des services aux étudiants du Cegep de Drummondville, considère le symposium comme une occasion de réfléchir sur le rôle du Cegep, important centre de formation, par rapport à une clientèle qu'il ne rejoint pas, d'écouter les jeunes exprimer leurs besoins et déterminer comment le Cegep peut aider les jeunes à améliorer leur situation d'emploi.

La grande entreprise

Monsieur Jean-Guy Forcier, directeur des ressources humaines à Union-Vie, fait l'énoncé suivant: "Le dynamisme d'une société ou d'une entreprise dépend du dynamisme des gens qui la composent". Les jeunes étant la

relève de demain, la grande entreprise considère le symposium comme une opportunité pour connaître les besoins des jeunes et se faire connaître. Elle est prête à aider les jeunes qui ont des projets et espère que le thème du symposium "Changeons le mode d'emploi" ne soit pas un slogan commercial. La grande entreprise souhaite des résultats concrets à ce symposium.

La moyenne entreprise

Monsieur Pierre Camirand, directeur de la production chez Pyrotek, souhaite qu'on utilise concrètement le potentiel de la jeunesse. Il faut assassiner l'énoncé "Il n'y a pas d'emploi"; il faut en créer. Il souhaite, avec l'aide des partenaires, que le symposium débouche sur des solutions concrètes.

La petite entreprise

Monsieur André Paquin de la firme comptable Verrier, Richard, Hébert, Béliveau, Paquin & Associés, considère que les jeunes sans emploi constituent le problème social le plus important. On est à un point tournant; avec le virage technologique, les entreprises cherchent à réduire les coûts de la main-d'oeuvre. Le défi? Comment y parvenir tout en tenant compte des contraintes extérieures. Il nous faut un nouveau projet de société.

Les syndicats

Monsieur Jacques Fleurent de la C.S.N., fait part qu'il faut donner des réponses concrètes aux jeunes pour répondre à leurs aspirations. Il faut, malgré la situation économique difficile à Drummondville, se donner pour objectif la création d'emplois permanents car les emplois temporaires ne règlent rien. Il dénonce l'absence du gouvernement au symposium; ce dernier se dégage de ses responsabilités alors qu'il est très présent normalement dans la vie économique.

Monsieur Denis Laflamme, de la C.S.D., fait un exposé sur ce qu'est la C.S.D. La C.S.D. s'est dotée d'un plan de revendication, d'une politique de plein emploi. Il souhaite un bon symposium et un bon suivi à ce symposium.

C. DISCOURS DE MONSIEUR GUY ROUSSET

Monsieur Guy Rousset, directeur général au Secrétariat à la jeunesse du Québec, rappelle que ce symposium est le premier d'une série de onze (11). Il vise à réunir dans un premier temps les partenaires locaux pour trouver des solutions au problème de l'emploi chez les jeunes. La présence des partenaires à ce symposium est un gage de réussite.

Le gouvernement du Québec sera présent durant tout le symposium; il sera à l'écoute des propositions. Le Secrétariat à la jeunesse en fera le suivi auprès des différents ministères. De nombreuses attentes sont formulées en regard de ce symposium.

En terminant, l'animateur souhaite que les discussions durant ce symposium se fassent dans un effort positif de concertation et dans une volonté ferme d'apporter des solutions concrètes au-delà des positions traditionnelles des partenaires.

5.2 SESSION I
LES JEUNES ET LE MILIEU MUNICIPAL

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DE LA MUNICIPALITÉ

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

5,2 SESSION I

LES JEUNES ET LE MILIEU MUNICIPAL
Le 21 janvier a.m.

Les participants

La municipalité:	M. Claude Boucher, directeur général M. Robert Lafrenière, conseiller municipal M. Jean-Marie Boisvert, conseiller municipal M. Maxime Poulin, commissaire industriel, Société de développement économique de Drummondville
Les jeunes :	Martine Théroux Louis-Serge Joyal Roger Benoît Claire Gagnon Alain Simard

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Centre d'information jeunesse

Proposition présentée par Martine Théroux.

a) Pour permettre la réalisation de ce projet, nous sollicitons votre collaboration pour nous fournir un local permanent meublé, chauffé et éclairé ainsi que le service d'un téléphone.

b) Lors de la réalisation du projet d'embellissement du centre-ville, nous aurions à vous soumettre l'idée suivante:

> L'achat d'un panneau publicitaire électronique que nous pourrions utiliser pour communiquer des messages à la jeunesse et qui d'autre part, se rentabiliserait par la vente de publicité aux gens d'affaires de la ville.

Arguments de la municipalité

Le prêt d'un local à un organisme communautaire est un précédent établi à la ville; cependant, il se pose un problème de disponibilité de locaux. Il faut également connaître le genre de local

nécessaire. Il est difficile de donner une réponse ce matin; cependant, la ville s'engage à trouver une solution dans les plus brefs délais. Quant au panneau publicitaire électronique, il nécessite une analyse plus approfondie compte tenu des coûts impliqués et une vérification des possibilités d'autofinancement. Après une étude au conseil municipal, la décision sera transmise par le directeur général.

Arguments des jeunes

Le local servira à la permanence. Les jeunes veulent des précisions sur les délais pour la décision de la ville et connaître leur interlocuteur pour donner suite. Concernant le panneau publicitaire, il devrait se situer au centre-ville parce que c'est l'endroit le plus fréquenté par les jeunes. Ce panneau pourrait être rentabilisé par les revenus de commanditaires. La ville devrait financer le panneau à même le budget de $1,5 million pour l'aménagement du centre-ville.

Décision

La proposition est acceptée en principe. Les modalités seront déterminées lors du suivi dans les plus brefs délais.

2. Comités de travail

Proposition présentée par Martine Théroux.

Nous proposons de former des comités de travail composés de jeunes et de différents partenaires sociaux pour pouvoir échanger et créer des voies nouvelles pour nous aider à améliorer la situation des jeunes face au marché du travail.

A cet effet, nous vous demandons:

- de déléguer trois (3) représentants pour siéger sur le comité de travail;
- de prêter un local pour les réunions;
- de fournir le service de secrétariat;
- de transmettre les informations subséquentes aux principaux intéressés.

Arguments de la municipalité

La municipalité considère le nombre de délégués demandés trop élevé. On propose un (1) élu et un (1) administrateur nommés par le

conseil municipal. Quant au secrétariat, il devrait être assumé par ceux qui assureront le suivi au symposium. Des services de secrétariat pour les organismes existent déjà dans la communauté.

Arguments des jeunes

Ils veulent que la municipalité dactylographie les procès-verbaux et les avis de convocation. Les coûts impliqués sont minimes.

Décision

La proposition est adoptée avec les modifications suivantes:

a) la municipalité déléguera un (1) élu et un (1) administrateur sur le comité de travail;

b) le service de secrétariat: les modalités seront déterminées après le symposium dans le cadre du suivi.

B. PROPOSITIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Support à l'entrepreneurship des jeunes

Proposition présentée par monsieur Maxime Poulin, commissaire industriel, pour la Société de développement économique de Drummondville.

Il est unanimement résolu que la S.D.E.D. s'engage à conseiller, guider et supporter tout jeune ou groupe de jeunes ayant un esprit d'entrepreneurship qui nous soumettra un ou des projets industriels pouvant créer des emplois au niveau de la jeunesse.

Arguments des jeunes

La S.D.E.D. reçoit peu les jeunes. Ils aimeraient obtenir les informations disponibles pour les diffuser aux jeunes.

Arguments de la S.D.E.D.

Le rôle du commissaire industriel ne vise pas à servir exclusivement les entrepreneurs bien nantis. La S.D.E.D. aimerait supporter davantage les jeunes entrepreneurs locaux. Elle est prête à les aider dans la structuration de l'entreprise, la recherche de financement, le recrutement de personnes spécialisées et à trouver les marchés. La S.D.E.D. a récemment publié un document très détaillé portant sur toutes les démarches qu'un entrepreneur doit entreprendre pour la mise sur pied d'une entreprise et est prête

à le mettre à la disposition du Centre d'information jeunesse pour diffusion.

Décision

La proposition est adoptée telle quelle. Le Centre d'information jeunesse obtiendra les informations nécessaires et tout document pertinent pour diffusion aux jeunes.

2. Travail à temps partagé

Proposition présentée par monsieur Maxime Poulin, pour la Société de développement économique de Drummondville.

Il est unanimement résolu que la S.D.E.D. prenne l'initiative de vérifier la faisabilité et la rentabilité de la formule auprès de la petite et de la grande entreprise du milieu drummondvillois.

Arguments des jeunes

Ils aimeraient que l'on intègre un (1) jeune pour faire l'étude et que l'étude soit expédiée au Centre d'information jeunesse pour diffusion. Ils veulent que la municipalité soit touchée par l'étude et se questionne si le S.D.E.D. a des préjugés face au travail à temps partagé.

Arguments de la S.D.E.D.

La S.D.E.D. n'a pas de préjugé face au travail à temps partagé. Jusqu'à maintenant les programmes de travail à temps partagé visaient à ralentir les mises à pied. Il faut resituer ce programme dans le contexte d'aujourd'hui. L'étude sera la propriété de ses réalisateurs; le comité de travail sera formé d'un (1) représentant des entreprises, de la S.D.E.D. et d'un (1) ou deux (2) jeunes. L'étude débutera aussitôt que les jeunes seront prêts.

Décision

La proposition est adoptée avec les ajouts suivants:

- le comité d'étude comprendra un (1) ou deux (2) jeunes;
- la municipalité consent à titre d'employeur à être touchée par l'étude;
- l'étude sera la propriété de ses réalisateurs.

3. Continuons, le jeune a le droit à l'embauche

Proposition présentée par Jean-Marie Boisvert pour la ville de Drummondville.

La ville de Drummondville entend continuer à favoriser l'embauche de jeunes drummondvillois dans tous les secteurs dont elle a la responsabilité. Elle continuera à soutenir le jeune travailleur qui démontrera tenacité, persévérance et initiative. La ville de Drummondville entend de plus favoriser au maximum l'intégration du jeune travailleur à son milieu de travail et lui fournir les meilleures pososibilités d'apprentissage et de perfectionnement. La ville de Drummondville entend ainsi maintenir, avec la contribution des jeunes travailleurs, ses standards d'efficacité, d'efficience, de productivité et d'excellence.

Arguments des jeunes

Les jeunes questionnent le processus d'embauche et présument qu'il y a du favoritisme.

Arguments de la municipalité

La municipalité depuis longtemps favorise l'embauche des jeunes. Il n'y a pas de favoritisme organisé et il y a le moins possible d'ingérence politique dans le processus d'embauche. A compétence égale les gens de Drummondville sont favorisés. Pour les postes de cadres, les offres d'emploi sont toujours rendues publiques. Pour les autres postes, les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la ville. Le recrutement se fait à partir de cette banque de candidats d'abord.

Décision

La proposition est adoptée.

4. Banque spécifique réservée aux jeunes

Proposition présentée par monsieur Robert Lafrenière pour la ville de Drummondville.

La ville de Drummondville continue à tenir une banque de candidats qui seront catégorisés selon l'âge, la compétence et les aptitudes à remplir une fonction spécifique au sein de notre organisation.

De plus, la ville favorisera une participation à certains programmes de formation. Monétairement, la ville analysera la possibilité de consacrer des deniers pour l'amélioration et l'épanouissement des jeunes dans leur milieu de travail.

Arguments des jeunes

Les jeunes questionnent la politique d'embauche de la ville et les critères d'embauche.

Arguments de la municipalité

Il existe actuellement des listes de jeunes mais pas de façon structurée. La banque est ouverte à tous; la municipalité fera des appels dans les journaux pour l'augmenter. Des critères d'embauche existent selon les postes et les fonctions. Cette banque pourrait être accessible pour d'autres employeurs. Cependant, la ville ne veut pas se substituer aux centres de main-d'oeuvre et l'accès sera restreinte si elle cause préjudice aux jeunes.

Décision

La proposition est adoptée. Cette banque pourra être accessible aux autres employeurs en autant qu'elle ne cause pas de préjudices aux jeunes.

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

Les jeunes déposent les recommandations suivantes qui pourront faire l'objet de discussions ultérieures.

- Embaucher des jeunes au projet municipal.
  (Exemple: la rénovation du centre-ville)
- Mettre tout en oeuvre pour attirer l'implantation de nouvelles entreprises, création d'emploi.
- Une loi qui consisterait à embaucher un pourcentage de 75% des jeunes de la région pour toutes nouvelles industries qui s'implanteraient à Drummondville.

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

1. Suivi du symposium

Proposition présentée par Martine Théroux.

Nous proposons que le suivi soit assuré par le Centre d'information jeunesse.

Arguments de la municipalité

La ville questionne le financement du Centre. La ville offre sa collaboration, reconnaît l'importance du suivi et supportera les jeunes dans tout projet réaliste et réalisable.

Arguments des jeunes

Le Centre sera financé via les programmes gouvernementaux.

Décision

La proposition est adoptée.

FIN DE LA SESSION

5.3 SESSION II
LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE

- 1ère PARTIE: LES JEUNES ET LE CEGEP

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DU CEGEP

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

- 2e PARTIE: LES JEUNES ET LA COMMISSION SCOLAIRE

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

5.3 SESSION II

LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE
Le 21 janvier p.m.

- 1ère PARTIE: LES JEUNES ET LE CEGEP

Les participants

Le Cégep : M. Jean Balleux, directeur des services aux étudiants
M. Luc St-Yves, coordonnateur du service du personnel
M. Yvon Bibeau, conseiller d'orientation et responsable I.S.E.P.
M. Jean-Guy Gauthier, directeur du service d'éducation aux adultes

Les jeunes: Denis Ladouceur
Jeanne Pétrin
Martine Théroux
Louis-Serge Joyal
Chantal Verville

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Centre d'information jeunesse

Proposition présentée par Jeanne Pétrin.

Pour contribuer à la réalisation de ce projet jeunesse, nous sollicitons votre collaboration en nous permettant d'utiliser les ressources du Cégep pour monter un journal d'information pour les jeunes 15-30 ans, à savoir:

- le matériel nécessaire;
- un (1) superviseur pour nous guider.

Arguments du Cégep

Le Cégep considère les possibilités d'utiliser ses facilités pour l'impression du journal à la condition qu'il soit dans un format 8 1/2 x 11", compte tenu que les deux (2) journaux du Cégep sont imprimés à l'extérieur du Cégep. Il peut prêter un (1) animateur de façon occasionnelle seulement.

Arguments des jeunes

Ayant déjà deux (2) journaux de format tabloïd, le Cégep pourrait imprimer également celui du Centre d'information jeunesse. Les jeunes voudraient la disponibilité d'un (1) superviseur de façon continue pour les aider dans la confection de leur journal.

Décision

La proposition est adoptée en principe seulement. Le Cégep s'engage à entreprendre les pourparlers d'ici la fin février pour répondre à la demande des jeunes selon les capacités du Cégep.

2. Orientation des jeunes dans des options d'avenir

Proposition présentée par Jeanne Pétrin.

La commission scolaire et le Cégep favorisent l'orientation des jeunes vers les options où les débouchés actuels et futurs sont importants.

Arguments du Cégep

L'orientation des jeunes vers des options d'avenir est une préoccupation constante du Cégep. Le Cégep informe les jeunes sur les options d'avenir. Cependant, il respecte le choix de carrière des jeunes et ne contingente pas les classes sauf pour l'informatique. Le développement de nouveaux programmes n'est pas une chose facile; seulement 20% des demandes reçoivent une réponse positive. La demande du marché n'est pas constante par rapport aux différentes options et est souvent difficile à déterminer.

Arguments des jeunes

Les jeunes voudraient l'abolition de certaines options qui ne répondent pas aux besoins du marché. Ils voudraient que le Cégep fixe des quotas pour des options dont les débouchés sont difficiles.

Décision

La proposition est adoptée.

3. Programme de robotique

Proposition présentée par Jeanne Pétrin.

Nous proposons que le Cégep mette sur pied un programme en production informatisée (robotique).

Arguments du Cégep

Le Cégep n'a pas les pré-requis pour développer cette option. Pour développer ce programme, il faut l'inscrire dans le plan de développement du Cégep, ce qui n'a pas été fait. Le programme est disponible dans plusieurs Cégeps dont celui de Sherbrooke.

Arguments des jeunes

Ce programme correspond à une option d'avenir.

Décision

La proposition est rejetée à court terme par le Cégep dû au manque de pré-requis pour développer une telle option.

B. PROPOSITIONS DU CEGEP

1. Le Carrefour de l'information

Proposition présentée par Yvon Bibeau.

Il est proposé que le Cégep de Drummondville s'engage à explorer les possibilités de subvention pour engager une ressource dont les fonctions seraient d'aider les jeunes sans travail à se définir un projet, d'analyser notre processus actuel d'information vers l'extérieur et de couvrir certains besoins d'information à l'intérieur du Cégep.

Arguments des jeunes

Les jeunes voudraient que la banque d'information soit disponible au Centre d'information jeunesse et que la personne-ressource puisse travailler au Centre d'information jeunesse. Les jeunes veulent écourter l'échéancier. Ils veulent participer au recrutement de la personne-ressource.

Arguments du Cégep

La personne-ressource pourrait travailler jusqu'à quinze (15) heures par semaine au Centre d'information jeunesse. La banque d'information pourrait être au Cégep et au Centre d'information jeunesse. La description de tâches de la personne-ressource pourrait être définie avec les jeunes. Il est possible d'écourter l'échéancier.

Décision

La proposition est adoptée. La personne-ressource et la banque d'information seront disponibles pour le Centre d'information jeunesse.

2. Travail à temps partagé

Proposition présentée par monsieur Luc St-Yves.

Le Cégep de Drummondville s'engage à entreprendre des démarches auprès des instances syndicales concernées dans le but de permettre le travail partagé. Ce partage devrait avoir pour conséquence l'accès à un plus grand nombre de jeunes sur le marché du travail.

Arguments des jeunes

Les jeunes voudraient être impliqués dans les négociations avec les syndicats et être informés des résultats des démarches. Ils veulent connaître l'échéancier.

Arguments du Cégep

Les jeunes ne peuvent être impliqués dans les négociations mais seront informés des résultats. Les négociations débuteront en février prochain.

Décision

La proposition est adoptée. Le Cégep s'engage à communiquer les résultats des démarches aux jeunes au Centre d'information jeunesse.

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

Aucune recommandation des jeunes.

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

1. Suivi du symposium

Proposition présentée par Jeanne Pétrin.

Nous proposons que le suivi soit assuré par le Centre d'information jeunesse.

Arguments du Cégep

Le Cégep est intéressé à participer et est prêt à déléguer une (1) personne. Au besoin, il pourra ajouter une (1) deuxième personne.

Arguments des jeunes

Les jeunes voudraient trois (3) personnes par milieu sur les comités de travail.

Décision

La proposition est adoptée. Le Cégep déléguera une (1) personne à cette table. Si nécessaire, une (1) deuxième personne sera ajoutée.

- 2e PARTIE: LES JEUNES ET LA COMMISSION SCOLAIRE

Les participants

La commission scolaire: Mme Denise Picotin, présidente
M. Gilles Blanchard, directeur général
M. Yvon Robillard, directeur des services d'éducation aux adultes

Les jeunes : Denis Ladouceur
Jeanne Pétrin
Martine Théroux
Louis-Serge Joyal
Chantal Verville

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Centre d'information jeunesse

Proposition présentée par Jeanne Pétrin.

Pour permettre la réalisation de ce projet jeunesse, nous sollicitons votre collaboration en mettant à notre disposition les services d'un animateur communautaire pour démarrer le Centre d'information ainsi que le matériel de bureau dont nous aurions besoin.

Arguments de la commission scolaire

La commission scolaire considère que le Centre d'information jeunesse dédouble des structures existantes. On doit se définir une spécificité qui assurera la non-duplication des services existants. La commission scolaire exige que les jeunes se constituent en un regroupement organisé au préalable. Il n'est pas question d'attribuer un animateur à temps plein.

Arguments des jeunes

Selon eux, le Centre d'information jeunesse serait le seul centre géré par des jeunes pour des jeunes.

Décision

La proposition est adoptée en principe. Les modalités seront négociées lorsque les jeunes se seront constitués en un regroupement organisé et que le centre sera formé.

2. Comités de travail

Proposition présentée par Jeanne Pétrin.

Nous proposons de former des comités de travail composés de jeunes et de différents partenaires sociaux pour pouvoir échanger et créer des voies nouvelles pour nous aider à améliorer la situation des jeunes face au marché du travail. A cet effet, nous vous demandons de déléguer trois (3) représentants pour siéger sur le comité de travail, de prêter un local pour les réunions, de fournir le service de secrétariat et de transmettre les informations subséquentes aux principaux intéressés.

Arguments de la commission scolaire

La commission scolaire est prête à faciliter le secrétariat seulement. La représentation de la commission scolaire sera selon les besoins identifiés.

Arguments des jeunes

Les jeunes veulent que la commission scolaire dactylographie les procès-verbaux et les avis de convocation.

Décision

La proposition est adoptée en principe seulement. La commission scolaire facilitera le secrétariat.

3. Orientation des jeunes vers des options d'avenir

Proposition présentée par Jeanne Pétrin.

La commission scolaire et le Cégep favorisent l'orientation des jeunes vers les options où les débouchés actuels et futurs sont importants.

Arguments de la commission scolaire

La commission scolaire a le souci de répondre aux besoins du marché; le choix des options revient aux jeunes. La commission scolaire répond selon la demande des jeunes; elle prend pour acquis que les jeunes sont bien informés. La commission scolaire s'est donné un plan de développement de trois (3) ans et $1,4 million seront investis en équipement pour prendre le virage technologique.

Arguments des jeunes

Les jeunes veulent la fermeture de certaines options telles la coiffure et le développement d'options correspondant au virage technologique.

Décision

La proposition est adoptée.

B. PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur Gilles Blanchard présente l'ensemble des propositions de la commission scolaire.

1. Première proposition

Mise en place d'un plan de promotion et d'intensification du resserrement des liens Industrie-Commerce-Education par la réalisation de six (6) projets.

PROJET "A"
Informer les parents et les élèves sur les options du secteur professionnel de la C.R. St-François.

PROJET "B"
Monter un vidéo de promotion des options professionnelles de la C.R. St-François.

PROJET "C"
Journées de rencontre Industrie-Commerce-Education permettant aux élèves d'échanger avec les représentants d'entreprises sur l'intégration des jeunes au marché du travail, organisées par les professeurs de vie économique et les professeurs d'information scolaire et professionnelle de la C.R. St-François, en collaboration avec les autres partenaires socio-économiques.

PROJET "D"
Former une table de jeunes pour consultation sur la programmation et les services offerts par la C.R. St-François.

PROJET "E"
Former une table d'employeurs et de jeunes pour répondre aux besoins des 15-25 ans et illustrer l'expérience sur vidéo afin de pouvoir l'utiliser comme outil pédagogique auprès d'autres groupes d'élèves.

PROJET "F"
Organisation biennale d'une expo-visite à l'école Paul-Rousseau dans le cadre de la semaine industrielle.

Arguments des jeunes

Les jeunes veulent participer à ce plan et désirent que les jeunes sans emploi soient inclus dans la clientèle visée.

Arguments de la commission scolaire

Que les jeunes se regroupent en un organisme reconnu et ils seront admis comme partenaires.

Décision

La proposition est adoptée en autant que les jeunes y soient associés.

2. Deuxième proposition

Mettre en place et animer des comités Industrie-Commerce-Education par champ de spécialisation, ou exploiter les structures existantes en assurant la représentation de la C.R. St-François au sein de comités déjà opérationnels.

Arguments des jeunes

Les jeunes veulent y être associés.

Décision

La proposition est adoptée en autant que les jeunes y soient associés.

3. Troisième proposition

Généralisation des stages pour les élèves finissant(e)s des différentes options professionnelles de la C.R. St-François en rendant possible pour chacun(e) un stage industriel ou commercial d'une durée de deux (2) à trois (3) semaines.

Arguments des jeunes

Les jeunes veulent des stages plus longs et veulent que la commission scolaire assure un suivi auprès des entreprises pour que les stages soient profitables.

Arguments de la commission scolaire

La commission scolaire reconnaît la nécessité du suivi par les enseignants. La durée des stages est contrainte par le programme scolaire.

Décision

La proposition est adoptée.

4. Quatrième proposition

Mettre sur pied et opérer un Centre régional intégré en accueil et référence où, suite à une concertation régionale, seront regroupés tous les services éducation/emploi.

Arguments des jeunes

Les jeunes veulent être impliqués mais non assimilés.

Arguments de la commission scolaire

Le Centre est prévu pour être situé à l'école St-Louis de Gonzague. Si les jeunes se regroupent en un organisme reconnu, c'est-à-dire représentatif des jeunes, ils pourront être intégrés au projet tout en gardant leur entité au même titre que les autres partenaires.

Décision

La proposition est adoptée en principe. Le projet sera discuté davantage après le symposium.

5. Cinquième proposition

Mettre sur pied une démarche permanente éducative du genre de celle employée dans le programme gouvernemental "Changeons le mode d'emploi".

Décision

La proposition est adoptée.

6. Sixième proposition

Développer l'approche apprenti-artisan dans le domaine de l'emploi et permettre à nos ressources très riches (nos aînés) de participer à la formation.

Arguments des jeunes

La commission scolaire n'a pas les pouvoirs nécessaires à la réalisation de cette proposition.

Décision

La proposition est adoptée.

7. Septième proposition

Offrir aux élèves du secteur professionnel les plus méritant(e)s la possibilité d'obtenir un emploi d'été d'une durée de six (6) semaines dans leur sphère d'activités et de revenir aux études ensuite.

Décision

La proposition est adoptée.

CONCLUSION

Les jeunes regroupés en un organisme reconnu seront considérés par la commission scolaire comme partenairespour l'ensemble des propositions où des partenaires sont prévus.

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

Jeanne Pétrin présente les recommandations suivantes qui feront l'objet de discussions ultérieures.

- Implantation d'un cours (socio-économique) au niveau secondaire qui informerait autant sur les méthodes de recherche d'emploi, que sur les conditions de travail, les possibilités d'embauche, les différents secteurs d'activités reliés à l'emploi tout en tenant compte des réalités régionales.

- Suspension par les administrateurs des options qui ne répondent plus adéquatement aux besoins du marché et relocalisation des budgets au développement de nouvelles options reliés au virage technologique.

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

1. Suivi du symposium

Proposition présentée par Jeanne Pétrin.

Nous proposons que le suivi soit assuré par le Centre d'information jeunesse.

Arguments de la commission scolaire

La commission scolaire est favorable en principe. Elle reconnaît l'importance du suivi au symposium et sera collaboratrice une fois les jeunes regroupés en un organisme reconnu.

Décision

La proposition est acceptée en principe. La commission scolaire est prête à collaborer et reconnaît l'importance du suivi. Cependant, elle y participera une fois les jeunes regroupés en un organisme reconnu.

FIN DE LA SESSION

5.4 SESSION III
LES JEUNES ET LE MILIEU PATRONAL

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DE LA PETITE ENTREPRISE

C. PROPOSITIONS DE LA MOYENNE ENTREPRISE

D. PROPOSITIONS DE LA GRANDE ENTREPRISE

E. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

F. SUIVI DU SYMPOSIUM

5.4 SESSION III

LES JEUNES ET LE MILIEU PATRONAL
Le 22 janvier a.m.

Les participants

Petite entreprise :	M. Irenée Chabot, directeur de la Société nationale des Québécois
Moyenne entreprise:	M. Pierre Camirand, directeur de la production, Pyroteck M. Raymond Pétrin, ex-président du Club d'administration industrielle du Canada (Drummondville) M. Claude Verrier, directeur Village québecois d'Antan
Grande entreprise :	M. Jean-Guy Forcier, directeur des ressources humaines, Union-Vie M. René Fortin, directeur des ressources humaines, Celanese Canada M. Michel Thibodeau, directeur général, Bicyclette Universelle
Les jeunes :	Denis Desrosiers Martine Lachance Martine Théroux Alain Simard Chantal Verville

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Centre d'information jeunesse

Proposition présentée par Martine Lachance.

Pour permettre la réalisation de ce projet jeunesse, nous sollicitons votre collaboration en nous aidant à recueillir de la documentation sur toutes les entreprises de la région de Drummondville, PME, grandes entreprises et autres et qui nous renseignerait sur:

- le rôle de l'entreprise;
- l'histoire de l'entreprise;
- le nombre d'employés par catégories d'emploi;
- les différentes formations exigées;
- à quel syndicat sont affiliés les employés;

- le pourcentage d'employés de moins de 30 ans;
- les horaires de travail;
- les principales tâches à exécuter;
- les activités sociales;
- toute autre information pertinente.

Arguments des entreprises

Les jeunes ont accès à beaucoup plus d'informations qu'autrefois. Il faut éviter la duplication avec les ressources existantes. Les jeunes pourraient obtenir les informations demandées par d'autres moyens déjà existants. Certaines informations ne seront pas disponibles. Toutefois, d'une façon générale, les entreprises sont prêtes à collaborer.

Arguments des jeunes

Les jeunes veulent des informations générales sur la nature des entreprises. Selon eux, le Centre d'information jeunesse sera unique parce qu'il sera conçu et géré par les jeunes.

Décision

La proposition est adoptée en principe.

2. La création d'emploi chez les jeunes/aménagement du temps partiel

Proposition présentée par Martine Lachance.

Nous proposons que:

a) les employeurs des entreprises de cinquante (50) employés et plus de la région de Drummondville élaborent une politique de travail à temps partagé en vue de permettre la création d'emploi chez les jeunes;

b) les employeurs considèrent la réduction du nombre d'heures de travail d'une semaine normale comme moyen de création d'emploi pour les jeunes.

Arguments des entreprises

Les employeurs ne sont pas favorables à cette proposition pour les raisons suivantes: le travail à temps partiel ne résoud pas le problème du revenu suffisant pour un chef de famille et peut engendrer le besoin de deux (2) emplois pour un individu; l'industrie manufacturière n'est pas prête à réduire le nombre d'heures de travail car elle doit demeurer compétitive. Le travail à temps

partagé est considéré comme un cataplasme pour éviter les fermetures d'entreprises jusqu'à maintenant. Les entreprises ont une préoccupation constante de rentabilité et de productivité. Les entreprises ne perçoivent pas le travail à temps partagé comme un moyen de création d'emplois.

Arguments des jeunes

L'objectif de cette proposition est de permettre à plus de jeunes d'avoir un emploi. Un emploi à temps partiel serait mieux que le chômage. Ils aimeraient que les employeurs consentent au moins à étudier la question.

Décision

La proposition a) est rejetée par les employeurs dans l'immédiat. La proposition b) est acceptable en principe seulement au niveau de l'étude de la question.

3. Stages en entreprises

Proposition présentée par Martine Lachance.

Nous proposons que:

a) toute entreprise de la région de Drummondville mette sur pied un programme de stages en emploi pour les jeunes d'une durée minimale de vingt (20) semaines en raison d'un minimum de vingt (20) heures par semaine. Ce programme devra s'appliquer dans un premier temps exclusivement aux jeunes ayant quitté les études ou étant sans travail depuis au moins six (6) mois;

b) les entreprises considèrent que les pré-retraités puissent superviser les stages des jeunes.

Arguments des entreprises

Les entreprises sont d'accord en principe mais il faut prendre en considération les syndicats. Une entreprise ne peut offrir des stages à des jeunes alors qu'elle fait des mises à pied.

Arguments des jeunes

Les entreprises pourraient profiter davantage des programmes existants.

Décision

La proposition est adoptée en principe suivie de l'étude des modalités.

4. Parrainage

Proposition présentée par Martine Lachance.

Nous proposons que les employeurs parrainent des jeunes qui voudraient démarrer une entreprise en les conseillant ou en déléguant une personne-ressource de leur personnel.

Décision

La proposition est adoptée.

5. Comités de travail

Proposition présentée par Martine Lachance.

Nous proposons de former des comités de travail composés de jeunes et de différents partenaires sociaux pour pouvoir échanger et créer des voies nouvelles pour nous aider à améliorer la situation des jeunes face au marché du travail. A cet effet, nous vous demandons de déléguer trois (3) représentants pour siéger sur le comité de travail, de prêter un local pour les réunions, de fournir le service de secrétariat et de transmettre les informations subséquentes aux principaux intéressés.

Décision

La proposition est adoptée.

B. PROPOSITIONS DE LA PETITE ENTREPRISE

1. Stages en milieu agricole

Proposition présentée par monsieur Irenée Chabot pour l'U.P.A.

Il est proposé que des stages d'exploration, de formation et d'apprentissage, respectivement de courte, moyenne et longue durée, soient organisés en milieu agricole à l'intention des jeunes, étudiants et travailleurs, encadrés par les maisons d'enseignement et les centres d'emploi, dans le but précis de favoriser chez les jeunes, une connaissance adéquate des réalités du secteur agricole. Cette initiative permettra d'être mieux en mesure de faire des choix judicieux et d'améliorer leurs connaissances techniques, dans le but premier de rendre un service de qualité en milieu de travail, ce qui développera inévitablement une valorisation du secteur et une satisfaction accrue des acteurs concernés par la démarche.

Arguments des jeunes

Y a-t-il des débouchés? Que signifie des stages d'exploration?

Arguments de l'entreprise

Les agriculteurs ont besoin de main-d'oeuvre polyvalente, c'est-à-dire capable d'exécuter des tâches très diversifiées et de s'adapter à des horaires flexibles. Il y a un manque de préparation de ces futurs employés. Il faut valoriser auprès des jeunes le secteur agricole.

Décision

La proposition est adoptée.

2. Stages en emploi

Proposition présentée par monsieur Irenée Chabot pour le Garage Montplaisir.

Il est proposé que des stages en emploi soient offerts aux étudiants en mécanique.

Arguments des jeunes

Questions sur la durée des stages et l'accessibilité aux jeunes sans formation.

Arguments de l'entreprise

Les besoins sont à identifier. L'objectif de cette proposition est de faciliter le recrutement.

Décision

La proposition est adoptée.

3. Alternance travail-formation

Proposition présentée par monsieur Irenée Chabot pour le Garage Montplaisir.

Il est proposé que des stages d'apprentissage à l'emploi soient offerts aux étudiants en mécanique et en peinture-débosselage.

Arguments des jeunes

Les jeunes sont préoccupés par l'absence d'échéancier et des conditions de réalisation.

Arguments de l'entreprise

La proposition vise l'alternance de trois (3) mois de scolarité - trois (3) mois de stage. Pour la réaliser, il faut vérifier les possibilités avec le milieu scolaire. Cette proposition vise seulement les jeunes en formation ou déjà formés en mécanique.

Décision

La proposition est adoptée.

4. Soutien à l'entrepreneurship

Proposition présentée par monsieur Irenée Chabot pour le Garage Montplaisir.

Le Garage Montplaisir propose d'aider des jeunes qui seraient désireux de créer une entreprise de nettoyage de voitures usagées (nettoyage moteurs, coffres, intérieur et extérieur).

Arguments de l'entreprise

Les autres concessionnaires ayant les mêmes difficultés, il est à prévoir qui si l'entreprise créée par les jeunes est compétitive, elle obtiendra des contrats des autres concessionnaires. Le Garage Montplaisir sera prêt à faire la promotion de cette P.M.E. auprès des autres concessionnaires.

Décision

La proposition est adoptée.

5. Connaissance de l'entreprise

Proposition présentée par monsieur Irénée Chabot pour les commerces de détail.

Pour faciliter l'accès du jeune au marché du travail et le soutien à la recherche d'emploi, que soit formée une banque des différents types de commerces disposés à donner de l'information et permettant une visite approfondie en groupes organisés.

Arguments de l'entreprise

L'objectif de cette proposition est de permettre aux jeunes de connaître l'ensemble des tâches dans le secteur de l'alimentation et le commerce de détail.

Décision

La proposition est adoptée.

C. PROPOSITIONS DE LA MOYENNE ENTREPRISE

1. Identification d'employeurs

Proposition présentée par monsieur Raymond Pétrin pour les Clubs d'administration industrielle du Canada (Drummondville).

Il est proposé de distribuer aux finissants des différents cours professionnels et/ou commerciaux le bottin annuel de l'Olympiade industrielle de Drummondville. En plus, ce bottin pourrait être employé par les bureaux locaux de placement de main-d'oeuvre.

Arguments des jeunes

Les jeunes veulent obtenir le bottin des entreprises au Centre d'information jeunesse et ils désirent obtenir plus d'information et des statistiques sur les entreprises.

Décision

La proposition est adoptée.

2. Les métiers traditionnels en l'an 2000

Proposition présentée par monsieur Claude Verrier pour le Village Québécois d'Antan Inc.

Offrir, à Drummondville, des cours de formation accessibles pour tous les jeunes du Québec dans différents métiers traditionnels. L'engagement des artisans de même que les allocations d'apprentissage seront aux frais des gouvernements.

Arguments des jeunes

Les jeunes aimeraient que ce programme soit offert aux jeunes de Drummondville principalement.

Arguments de l'entreprise

L'objectif est de former un jeune par région par métier afin que ce dernier puisse vivre de ce métier par la suite. La sélection se fera en fonction des habilités des jeunes.

Décision

La proposition est adoptée.

3. Parrainage

Proposition présentée par monsieur Pierre Camirand pour la moyenne entreprise industrielle.

Nous proposons que des employeurs ou cadres d'entreprises retraités, parrainent des jeunes en les conseillant et les dirigeant dans leur projet.

Décision

La proposition est adoptée.

D. PROPOSITIONS DE LA GRANDE ENTREPRISE

1. L'entreprise libre

Proposition présentée par monsieur Michel Thibodeau pour les représentants de la grande entreprise.

Il est proposé aux jeunes de participer à des rencontres pour mieux comprendre le risque calculé de la libre entreprise. Ces rencontres traiteront des éléments suivants:

- mieux connaître le risque de participer librement et complètement d'une façon disciplinée, patiente et généreuse à la réalisation d'un projet proposé par d'autres entrepreneurs libres ou à la réalisation de leur propre projet;
- se convaincre du bien-fondé de la compétition saine, exigeante et morale d'une société formée d'entrepreneurs libres de réaliser des profits.

Arguments des jeunes

Ils ne comprennent pas l'esprit de la proposition. Ils ont l'impression que la proposition vise à les décourager plutôt que de les aider.

Arguments de l'entreprise

La proposition vise les jeunes qui ont des projets d'entreprise. Les jeunes doivent développer la confiance en eux.

Décision

La proposition est adoptée.

2. Soutien à l'entrepreneurship

Proposition présentée par monsieur Jean-Guy Forcier.

La grande entreprise est prête à aider les jeunes dans la mise en marche de nouveaux projets de risque, en fournissant les ressources humaines spécialisées pour l'élaboration et l'administration générale des dits projets, soit industriels, de services ou de sous-traitance.

Décision

La proposition est adoptée.

3. Aide financière aux travailleurs prenant une retraite anticipée volontaire à l'âge de 60 ans

Proposition présentée par monsieur René Fortin pour la grande entreprise.

Il est proposé qu'un salarié puisse prendre une retraite anticipée volontaire à l'âge de 60 ans avec l'obtention d'une aide gouvernementale jusqu'à l'âge de 65 ans et ce, après avoir été approuvé par les organismes gouvernementaux, et autorisé par l'employeur et le représentant des salariés. Les mécanismes d'aide financière au salarié devraient s'avérer incitatifs pour les personnes qui en feraient la demande.

Arguments des jeunes

Ils questionnent s'il y a eu étude sur le sujet. Ils craignent que le transfert de fonds réduisent les disponibilités financières pour les jeunes. Les jeunes veulent étudier la question ultérieurement.

Arguments de la grande entreprise

Cette proposition n'engage pas toutes les grandes entreprises. Même s'il n'y a pas eu d'étude, ils considèrent que ça répond aux

besoins de plusieurs à la condition d'une compensation financière. Cette proposition implique beaucoup de gens et reflète un moyen concret pour changer le mode d'emploi. Les jeunes sont invités à aider pour la réalisation de cette proposition.

Décision

La proposition est adoptée en principe et sera discutée en comité de travail.

4. Préparation à entrer sur le marché du travail dans une grande entreprise

Proposition présentée par monsieur Jean-Guy Forcier pour la grande entreprise.

Il est proposé que le milieu scolaire et de formation professionnelle prépare les jeunes à vivre dans un milieu industriel; participe à la formation de ceux-ci par des stages, des visites et des séances de formation; aide à l'intégration des jeunes dans la grande industrie par de l'information; mette en évidence les principes de travail de groupe, de rapport de force, de communication, de discipline, etc.

Décision

La proposition est adoptée.

5. Proposition de la G.T.E. Sylvania

Proposition présentée par monsieur René Fortin pour la G.T.E. Sylvania Canada Limitée.

a) A cause des nombreuses mises à pied que nous avons eues depuis cinq (5) ans qui ont affecté seulement les plus jeunes employés, il est de notre intention de favoriser l'embauche de jeunes lorsque nous aurons à engager du personnel dans l'avenir, et ceci pour rétablir la distribution normale d'âge dans l'usine.

Dans le groupe du personnel non syndiqué, considérant les emplois que nous pouvons offrir et les salaires que nous pouvons payer, le personnel âgé de moins de 25 ans est favorisé.

b) Nous appuyons le Secrétariat à la jeunesse dans toute démarche auprès du gouvernement qui aurait pour effet: de transférer les sommes d'argent présentement affectées aux jeunes à la recherche d'emploi aux personnes approchant l'âge de la retraite, afin de les aider à prendre une retraite anticipée, ce qui aurait pour effet d'embaucher les jeunes. De plus, nous croyons que cette proposition serait très bien accueillie par les personnes plus âgées.

Arguments des jeunes

Nécessité d'étudier davantage la question.

Arguments de l'entreprise

Beaucoup de gens sont intéressés par la retraite anticipée. Le transfert des fonds ne vise pas à enlever des sommes d'argent aux jeunes.

Décision

La proposition est adoptée en principe.

E. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

Les jeunes déposent les recommandations suivantes qui feront l'objet de discussions ultérieures.

Considérant,

- le manque d'ouverture sur le marché du travail pour les jeunes;

nous recommandons,

- de favoriser la préretraite en subventionnant celle-ci;
- d'embaucher des jeunes, de préférence de la région de Drummondville, plutôt que de recruter à l'extérieur;
- de faire en sorte que la plupart des emplois offerts soient sur une base de temps plein afin que les jeunes puissent vivre leur emploi;
- que soient enlevées les affiches publicitaires des centres de main-d'oeuvre dans les entreprises;
- que les employeurs acceptent de recevoir les jeunes en entrevue plutôt que de les référer aux centres de main-d'oeuvre.

F. SUIVI DU SYMPOSIUM

1. Suivi du symposium

Proposition présentée par Martine Lachance.

Nous proposons que le suivi soit assuré par le Centre d'information jeunesse.

Décision

La proposition est adoptée.

FIN DE LA SESSION

5.5 SESSION IV
LES JEUNES ET LE MILIEU SYNDICAL

- 1ère PARTIE: LES JEUNES ET LA C.S.N.

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DE LA C.S.N.

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

- 2e PARTIE: LES JEUNES ET LA C.S.D.

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DE LA C.S.D.

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

5.5 SESSION IV

LES JEUNES ET LE MILIEU SYNDICAL
Le 22 janvier p.m.

- 1ère PARTIE: LES JEUNES ET LA C.S.N.

Les participants

La C.S.N. : M. Jacques Fleurent, président du Conseil central pour la région
Mme Marie-Claire Fréchette, vice-présidente
M. Richard Brunelle, Conseil central
M. Raymond Hamel, président du syndicat de Celanese Canada
M. Guy Raymond, président du syndicat de Hockey Canadien

Les jeunes : Jeanne Pétrin
Louis-Serge Joyal
Martine Théroux
Alain Simard
Gaétan Boucher

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Centre d'information jeunesse

Proposition présentée par Louis-Serge Joyal.

Pour permettre la réalisation du Centre d'information jeunesse, nous sollicitons votre collaboration en soutenant financièrement le projet par une contribution à négocier avec les syndicats.

Arguments de la C.S.N.

La C.S.N. est dans l'impossibilité de contribuer financièrement mais elle est prête à aider les jeunes dans la recherche de subventions. Elle suggère de rechercher du financement plutôt du côté des entreprises.

Décision

La proposition est rejetée mais la C.S.N. est prête à aider les jeunes dans la recherche de subventions.

2. La création d'emploi chez les jeunes/aménagement du temps de travail

Proposition présentée par Louis-Serge Joyal.

Nous proposons:

a) que les syndicats des entreprises de cinquante (50) employés et plus de la région de Drummondville favorisent l'élaboration d'une politique de travail à temps partagé en vue de permettre la création d'emploi chez les jeunes;

b) que les syndicats favorisent la réduction du nombre d'heures de travail d'une semaine normale comme moyen de création d'emploi pour les jeunes;

c) que les employeurs privilégient l'exécution du temps supplémentaire par les employés à temps partiel.

Arguments de la C.S.N.

La C.S.N. est d'accord avec la réduction du nombre d'heures de travail et cela avec compensation. Cette réduction peut prendre trois (3) formes: par la réduction de la semaine de travail, par l'augmentation des congés durant une année et par la pré-retraite. La C.S.N. considère le deuxième élément de la proposition comme étant le plus intéressant pour atteindre l'objectif de création d'emploi. La C.S.N. ne peut s'engager sur les deux autres éléments de la proposition car il faut préserver les droits acquis des personnes qui travaillent.

Décision

La proposition est adoptée relativement au deuxième élément seulement.

3. Création d'emploi chez les jeunes

Proposition présentée par Louis-Serge Joyal.

Nous proposons que les syndicats émettent un carnet d'apprenti à la fin d'un stage, à l'obtention d'un diplôme ou selon le nombre d'heures relatif aux heures de cours suivis.

Arguments de la C.S.N.

La C.S.N. est prête à faire une étude avec les syndicats de la construction.

Décision

La proposition est adoptée en principe. La C.S.N. est prête à faire une étude. La C.S.N. fera les démarches pour favoriser une rencontre entre les jeunes et le syndicat de la construction de Drummondville.

4. Comités de travail

Proposition présentée par Louis-Serge Joyal.

Nous proposons de former des comités de travail composés de jeunes et de différents partenaires sociaux pour pouvoir échanger et créer des voies nouvelles pour améliorer la situation des jeunes face au marché du travail.

A cet effet, nous vous demandons de déléguer trois (3) représentants pour siéger sur le comité de travail; de prêter un local pour les réunions; de fournir le service de secrétariat et de transmettre les informations subséquentes aux principaux intéressés.

Arguments de la C.S.N.

La C.S.N. doit discuter d'abord de la proposition à l'exécutif de la centrale syndicale. Elle serait d'accord en principe pour déléguer un représentant et prêter son local pour les réunions et ce, à la condition que ces réunions s'inscrivent dans le calendrier d'activités du syndicat. La C.S.N. n'est pas d'accord pour fournir le secrétariat et transmettre les informations subséquentes aux principaux intéressés.

Arguments des jeunes

Les jeunes s'attendent à un représentant par centrale syndicale sur le comité de travail.

Décision

La proposition est adoptée en principe seulement sur les éléments suivants:

- un (1) représentant de la C.S.N.;
- accès au local à la condition de s'inscrire dans le calendrier des activités, le tout sujet à ratification par l'exécutif de la C.S.N.

B. PROPOSITIONS DE LA C.S.N.

1. Subvention à l'emploi pour les jeunes

Proposition présentée par monsieur Jacques Fleurent.

Nous proposons que les gouvernements mettent à la disposition des jeunes de la population, un bottin englobant toutes les sources de financement de leurs ministères respectifs et qu'il soit diffusé dans tous les milieux.

Arguments des jeunes

Quelles sont les attentes de la C.S.N. par rapport aux jeunes compte tenu que la proposition s'adresse au gouvernement?

Arguments de la C.S.N.

La C.S.N. demande l'appui des jeunes. Il faudrait définir les quotas de subvention au niveau régional.

Décision

La proposition est adoptée. Les jeunes sont prêts à les appuyer.

2. Subvention permanente

Proposition présentée par monsieur Jacques Fleurent.

Nous proposons que soient subventionnés en permanence les groupes populaires et que ces subventions servent à la création d'emplois. (Exemple: collectif de recherche et d'intervention populaire, regroupement d'aide aux travailleurs, travailleuses accidenté(e)s du Centre du Québec).

Arguments des jeunes

Le Centre d'information jeunesse devrait pouvoir être considéré comme groupe populaire.

Arguments de la C.S.N.

La C.S.N. cherche à ce que la demande se fasse conjointement.

Décision

La proposition est adoptée en principe.

3. Politique de plein emploi

Proposition présentée par monsieur Jacques Fleurent.

Nous proposons la réduction de la semaine de travail de quarante (40) heures à trente-cinq (35) heures semaine sans perte de salaire (pleine compensation).

Arguments des jeunes

Les jeunes considèrent que c'est utopique d'exiger une pleine compensation. Ils sont d'accord avec la réduction de la semaine de travail. Les jeunes n'ont pas de rôle décisif relativement aux négociations.

Arguments de la C.S.N.

La pleine compensation est réalisable. La C.S.N. prend l'engagement de faire le débat avec les syndicats locaux puis entreprendre les négociations en échelonnant la réduction du temps de travail par étape.

Décision

La proposition est adoptée. Les jeunes sont prêts à les appuyer.

4. Délégation des jeunes au congrès de la C.S.N.

Proposition présentée par Marie-Claire Fréchette.

Nous proposons qu'une délégation de trois (3) jeunes accompagne la délégation du conseil central au congrès de la C.S.N. et que cette délégation de jeunes favorise plus particulièrement les femmes.

Arguments des jeunes

Les jeunes pourront être délégués par le Centre d'information jeunesse.

Décision

La proposition est adoptée.

5. Modification à la Loi 126

Proposition présentée par monsieur Guy Raymond.

Nous proposons la modification à la présente Loi des normes minimales de travail visant à faire passer la semaine de quarante-quatre (44) heures à quarante (40) heures semaine.

Arguments des jeunes

Quel est le rôle des jeunes? Quelle en sera la répercussion sur la création d'emploi pour les jeunes?

Arguments de la C.S.N.

L'objectif de la Loi est de réduire la semaine de travail.

Décision

La proposition est adoptée en principe.

6. Indexation du salaire minimum (16-18 ans)

Proposition présentée par monsieur Richard Brunelle.

Nous proposons que le gouvernement du Québec légifère dans le sens d'une indexation équitable, pour que cesse la discrimination envers les jeunes au travail âgés de 16 à 18 ans et que les employeurs soient tenus de leur verser le salaire minimum qui est actuellement de $4,00/heure.

Décision

La proposition est adoptée.

7. Supplément aux prestations du Bien-être social

Proposition présentée par Marie-Claire Fréchette.

Nous proposons que le gouvernement défraie les coûts de transport, repas, gardiennage, etc., tout en maintenant le 150,00$ déjà versé en supplément aux prestations de Bien-être social des jeunes qui ont entre 18 et 30 ans.

Décision

La proposition est acceptée.

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

Les jeunes déposent les recommandations suivantes qui pourront faire l'objet de discussions ultérieures.

- Uniformiser le temps de probation dans les usines à trente (30) jours.
- Encourager l'insertion des jeunes au milieu syndical. Les jeunes ont besoin d'une force d'action dans le milieu syndical pour défendre leurs intérêts.
- Déléguer un membre connaissant très bien la réalité du monde syndical pour donner des conférences aux jeunes du secteur professionnel. La parfaite connaissance du système syndical faciliterait la transition du monde scolaire vers le marché du travail.

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

1. Suivi du symposium

Proposition présentée par monsieur Louis-Serge Joyal.

Nous proposons que le suivi soit assuré par le Centre d'information jeunesse.

Décision

La proposition est adoptée.

- 2e PARTIE: LES JEUNES ET LA C.S.D.

Les participants

La C.S.D. : M. Rolland Simoneau, conseiller syndical
M. Ghyslain Beaulieu, trésorier du syndicat Les Pavillons Laforest
M. Denis Laflamme, président du syndicat national du carton façonné

Les jeunes : Jeanne Pétrin
Louis-Serge Joyal
Martine Théroux
Alain Simard
Gaétan Boucher

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Centre d'information jeunesse

Proposition présentée par monsieur Louis-Serge Joyal.

Pour permettre la réalisation du Centre d'information jeunesse, nous sollicitons votre collaboration en soutenant financièrement le projet par une contribution à négocier avec les syndicats.

Arguments de la C.S.D.

La C.S.D. est prête à collaborer au projet en autant que le Centre d'information jeunesse se définisse une spécificité différente des ressources existantes telles que la Table de concertation des services d'aide à la jeunesse de Drummond inc. La C.S.D. ne peut demander une contribution financière aux syndicats locaux actuellement. Cependant, elle pourrait acheminer la demande des jeunes aux travailleurs dans chacun des syndicats locaux.

Arguments des jeunes

Les jeunes pourraient solliciter une contribution financière directement aux syndicats locaux.

Décision

La proposition est rejetée. Les jeunes pourront faire appel aux syndicats locaux lorsqu'ils auront déterminé la spécificité du Centre d'information jeunesse.

2. La création d'emploi chez les jeunes/aménagement du temps de travail

Propostion présentée par monsieur Louis-Serge Joyal.

Nous proposons

a) que les syndicats des entreprises de cinquante (50) employés et plus de la région de Drummondville favorisent l'élaboration d'une politique de travail à temps partagé en vue de permettre la création d'emplois chez les jeunes;

b) que les syndicats favorisent la réduction du nombre d'heures de travail d'une semaine normale comme moyen de création d'emplois pour les jeunes;

c) que les employeurs privilégient l'exécution du temps supplémentaire par les employés à temps partiel.

Arguments de la C.S.D.

La travail à temps partagé n'est pas prôné par le syndicat. L'expérience a été vécue dans des entreprises en difficulté pour permettre la survie des entreprises. Cette politique est plus réalisable dans le secteur public que dans le secteur privé. Une telle politique présuppose un changement de mentalité et pourrait être envisagée à long terme seulement. A court terme, la seule action posssible serait de sensibiliser les membres des syndicats.

Décision

La proposition est rejetée parce qu'elle est jugée non applicable actuellement. Cependant, elle pourrait être intégrée au suivi ultérieur.

3. Création d'emploi chez les jeunes

Proposition présentée par monsieur Louis-Serge Joyal.

Nous proposons que les syndicats émettent un carnet d'apprenti à la fin d'un stage, à l'obtention d'un diplôme ou selon le nombre d'heures relatif aux heures de cours suivis.

Arguments de la C.S.D.

La C.S.D. n'a pas de pouvoir relativement à cette question. Il faut se référer à l'Office de la construction. La C.S.D. consent à faire une démarche auprès de l'Office de la construction pour la sensibiliser à la situation des jeunes.

Arguments des jeunes

La C.S.D. pourrait faire une démarche auprès de l'Office de la construction au nom des jeunes.

Décision

La proposition est rejetée. Cependant, la C.S.D. s'engage à faire une démarche auprès de l'Office de la construction pour la sensibiliser aux contraintes que vivent les jeunes.

4. Comités de travail

Proposition présentée par monsieur Louis-Serge Joyal.

Nous proposons de former des comités de travail composés de jeunes et de différents partenaires sociaux pour pouvoir échanger et créer des voies nouvelles pour nous aider à améliorer la situation des jeunes face au marché du travail.

A cet effet, nous vous demandons de déléguer trois (3) représentants pour siéger sur le comité de travail; de prêter un local pour les réunions; de fournir le service de secrétariat et de transmettre les informations subséquentes aux principaux intéressés.

Arguments de la C.S.D.

La C.S.D. reconnaît l'importance de la concertation et du suivi. Elle y déléguera un (1) représentant. Elle consent à prêter un local occasionnellement mais ne peut fournir le service de secrétariat. Elle suggère le mois de mars comme échéancier.

Arguments des jeunes

Ils souhaitent un (1) représentant par centrale syndicale.

Décision

La proposition est adoptée en partie seulement, c'est-à-dire tous les éléments sauf le service de secrétariat.

B. PROPOSITIONS DE LA C.S.D.

1. Mobilisation pour une société de plein emploi

Proposition présentée par monsieur Ghyslain Beaulieu.

La C.S.D. propose aux jeunes d'appuyer ses revendications touchant le plein emploi et, s'adressant aux instances gouvernementales:

- la mise sur pied de mesures incitatives et législatives pour favoriser la participation;
- la réduction du temps de travail;
- la pré-retraite volontaire, la formation professionnelle et différentes formules permettant le compagnonnage entre les travailleurs et les travailleuses qui préparent leur retraite et les jeunes appelés à les remplacer dans les milieux de travail.

Arguments des jeunes

La proposition s'adresse davantage aux gouvernements qu'aux jeunes. La C.S.D. recherche l'appui des jeunes.

Décision

La proposition est adoptée.

2. Participation du Centre d'information jeunesse aux comités de travail

Proposition présentée par monsieur Ghyslain Beaulieu.

La C.S.D. propose de sensibiliser les directions d'entreprises afin de rendre possible des journées de vie en milieu de travail où un jeune pourrait accompagner à son travail pendant une journée un(e) travailleur(euse) désigné(e) par le syndicat.

La C.S.D. propose et offre au collectif de jeunes la participation de son coordonnateur régional à la production d'une série d'émissions d'information à la T.V. communautaire.

La C.S.D. propose aux comités de travail l'organisation de sessions sur différents thèmes: les lois sociales, les lois du travail et la vie syndicale. La C.S.D. offre pour ces sessions le local, la documentation et l'animateur. Elle propose de sensibiliser le réseau d'éducation pour intégrer ces thèmes à la formation scolaire.

Arguments de la C.S.D.

Le syndicat n'organisera pas les choses à la place des jeunes. Cette proposition est conditionnelle à la définition de la spécificité du Centre d'information jeunesse dans le but d'éviter la duplication des ressources existantes.

Décision

La proposition est adoptée.

3. Productivité et qualité de vie au travail au service du plein emploi

Proposition présentée par monsieur Ghyslain Beaulieu.

La C.S.D. propose aux jeunes de s'intéresser aux concepts de productivité et qualité de vie au travail et de développer la connaissance des outils d'information et d'analyse de ces concepts.

La C.S.D. propose aux jeunes d'analyser la faisabilité de démarrer des projets concrets concernant la productivité et la qualité de vie au travail.

Arguments des jeunes

Ils demandent des explications.

Arguments de la C.S.D.

Cette proposition est une forme de soutien à l'entrepreneurship. Elle consiste à mettre sur pied une entreprise de consultation pour les employeurs sur la productivité et la qualité de vie au travail.

Décision

La proposition est adoptée.

C. RECOMMANDATIONS DES JEUNES

Les jeunes déposent les recommandations suivantes qui feront l'objet de discussions ultérieures.

- Uniformiser le temps de probation dans les usines à trente (30) jours.
- Encourager l'insertion des jeunes au milieu syndical. Les jeunes ont besoin d'une force d'action dans le milieu syndical pour défendre leurs intérêts.
- Déléguer un membre syndical en bonne connaissance des lois syndicales et du mouvement même. Des conférences seraient données aux jeunes du secteur professionnel. La parfaite connaissance du système syndical faciliterait la transition du monde scolaire vers le marché du travail.

D. SUIVI DU SYMPOSIUM

1. Suivi du symposium

Proposition présentée par monsieur Louis-Serge Joyal.

Nous proposons que le suivi soit assuré par le Centre d'information jeunesse.

Décision

La proposition est adoptée.

FIN DE LA SESSION

5.6 PLÉNIÈRE

A. SYNTHÈSE DES NÉGOCIATIONS SECTORIELLES

B. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX DES PARTICIPANTS SUR LES THÈMES

C. COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS DES OBSERVATEURS AU SYMPOSIUM

D. COMMENTAIRES, PROPOSITIONS ET RÉACTIONS DES PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM

E. CLÔTURE

5.6 PLÉNIÈRE
Le 22 janvier à 18 h 30

Les participants

Les jeunes :
Jeanne Pétrin
Martine Théroux
Alain Simard
Martine Lachance
Louis-Serge Joyal

Les partenaires :
M. Pierre Camirand, moyenne entreprise
M. Jean-Guy Forcier, grande entreprise
M. André Paquin, petite entreprise
M. Robert Lafrenière, ville de Drummondville
M. Jean-Marie Boisvert, ville de Drummondville
M. Jacques Fleurent, C.S.N.
M. Denis Laflamme, C.S.D.
Mme Denise Picotin, commission scolaire
M. Jean Balleux, Cégep

A. SYNTHÈSE DES NÉGOCIATIONS SECTORIELLES

L'animateur, monsieur Gérald Bergeron, fait la synthèse des ententes sectorielles.

Le symposium a fait l'objet du dépôt de cinquante-huit (58) propositions qui ont toutes été discutées et de dix-sept (17) recommandations qui seront discutées ultérieurement. Un total de trente-six (36) propositions ont été présentées par les partenaires socio-économiques qui ont toutes été acceptées par les jeunes. Vingt-deux (22) propositions ont été présentées par les jeunes dont quinze (15) ont été acceptées par les partenaires en tout ou en partie.

Les propositions adoptées et rejetées selon les thèmes

	Adoptées	Rejetées
Information sur la réalité du marché du travail	10	2
Formation en milieu de travail	11	1
Soutien à l'entrepreneurship	7	-
Aménagement du temps de travail	2	3
Politiques locales d'embauche	4	-
Politiques gouvernementales	9	1
Suivi au symposium	8	-
	51	7

Les propositions touchant plusieurs partenaires socio-économiques selon les thèmes

Information sur la réalité du marché du travail	-Tous les partenaires
Formation en milieu de travail	-Scolaire -patronal -syndical
Soutien à l'entrepreneurship	-Municipal -patronal
Aménagement du temps de travail	-Tous les partenaires
Politiques locales d'embauche	-Municipal -scolaire -patronal
Politiques gouvernementales	-Syndical -patronal
Suivi au symposium	-Tous les partenaires

B. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX DES PARTICIPANTS SUR LES THÈMES

1. L'information

- On a considéré que les jeunes étaient mal informés; pourtant, il y a beaucoup d'information disponible. Peut-être qu'elle n'atteint pas les jeunes. Il faudrait informer les jeunes sur les sources d'information existantes.
- Il faut éviter la duplication des ressources existantes et l'éparpillement de l'information.

- Il est nécessaire pour les jeunes de se constituer en un regroupement.
- Volonté des partenaires et des jeunes à travailler en concertation.
- Le Centre d'information jeunesse portera dorénavant pour nom "Centre de concertation et références jeunesse".

2. Les stages

- Plusieurs propositions touchaient les stages et les visites industrielles. La commission scolaire analysera l'ensemble des propositions touchant ce sujet et invitera les partenaires à se concerter.
- Les stages en entreprise font l'objet de nombreuses contraintes.
- Le parrainage par des aînés et des pré-retraités a souvent été évoqué et mérite d'être étudié par l'ensemble des partenaires.

3. Soutien à l'entrepreneurship

- Plusieurs propositions de soutien à l'entrepreneurship ont été adoptées par les milieux syndical, municipal et patronal. La commission scolaire est ouverte à contribuer à la réalisation de ces propositions.

C. COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS DES OBSERVATEURS AU SYMPOSIUM

Durant les deux (2) jours du symposium, les observateurs pouvaient faire connaître leurs commentaires et propositions au service d'accueil. Monsieur Claude Larivière, responsable de la cueillette de ces commentaires et propositions, en fait rapport à la plénière.

Dix-sept (17) personnes ou organismes ont formulé des commentaires ou propositions sur le symposium, son déroulement et le contenu des discussions. Certains ont même manifesté le désir de s'impliquer dans le suivi du symposium.

1. Commentaires

- Certains commentaires concernent le niveau de préparation des jeunes, leur attitude, la représentativité des jeunes du symposium et leur dynamisme.

- Plusieurs commentaires visent la non-duplication des ressources existantes et la nécessité de se concerter. Plusieurs considèrent le Centre d'information jeunesse proposé par les jeunes comme un élément de duplication des ressources existantes.
- Certains reprennent l'argumentation des syndicats et dénoncent l'absence du gouvernement au symposium.
- Certains considèrent que les propositions des syndicats étaient des revendications s'adressant au gouvernement plutôt qu'aux jeunes.

2. Propositions

- La Chambre de commerce du comté de Drummond offre la possibilité de parrainer un "groupe initiative jeunesse", qui pourrait mettre en oeuvre une multitude de services auprès des jeunes tout en favorisant une plus grande concertation de tous les intervenants socio-économiques de la région. De plus, en collaboration avec ses membres, on pourrait offrir un encadrement adéquat aux jeunes de 18-30 ans.
- Un fonctionnaire du Centre d'emploi Canada est disposé dans le cadre du suivi au symposium à faire des efforts pour mieux rejoindre la clientèle des 18-30 ans.
- La Société nationale des Québécois du Centre du Québec est intéressée à participer au suivi du symposium dans un esprit de concertation des diverses catégories d'intervenants et partenaires concernés par des tables de travail sectorielles.
- Un journaliste du journal Le Plancton de Victoriaville aimerait rencontrer les jeunes du symposium et les responsables pour faire le bilan du symposium.
- La Table de concertation des organismes bénévoles et communautaires souhaite que pour les autres symposiums, les organismes communautaires soient impliqués dans la démarche.
- Que l'on considère le mouvement coopératif comme une des solutions au problème de l'emploi chez les jeunes.
- Les Pavillons Laforest proposent que les jeunes se regroupent en corporation autonome et délèguent des représentants sur les différentes tables de concertation existantes.
- La Table de concertation des services d'aide à la jeunesse de Drummond Inc. se propose de supporter les jeunes dans leur démarche de suivi au symposium.

D. COMMENTAIRES, PROPOSITIONS ET RÉACTIONS DES PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM

- L'offre de la Table de concertation des services d'aide à la jeunesse de Drummond Inc. est intéressante. Toutefois, il revient aux jeunes d'assumer le leadership du suivi du symposium.
- Le regroupement des jeunes assurerait une meilleure représentativité de ceux-ci. Tous les partenaires invitent les jeunes à se regrouper en une corporation autonome qui deviendrait le porte-parole des jeunes.
- Tous les partenaires sont prêts à participer au suivi du symposium et à aider les jeunes. Par contre, ils souhaitent qu'on évite la duplication des ressources existantes.
- Un (1) représentant du milieu scolaire propose que soit mise sur pied à Drummondville une fondation pour favoriser la création d'emploi chez les jeunes.
- Les partenaires ont participé avec intérêt à la démarche. Certains considèrent que l'on n'a pas eu suffisamment de temps pour élaborer des solutions concrètes. L'événement leur a permis une meilleure connaissance de la situation des jeunes tandis que les jeunes ont su mieux percevoir les contraintes et les limites des partenaires.
- Tous les partenaires reconnaissent que le symposium n'était qu'un début et que tout le travail reste à faire. Il est important que les jeunes se regroupent, que les partenaires travaillent en concertation et que l'on évite la duplication des ressources. Tous les partenaires félicitent les jeunes et leur souhaitent un bon suivi.
- Les jeunes remercient le Secrétariat à la jeunesse de leur avoir donné une tribune pour se faire entendre. Ils se disent heureux et fiers d'avoir été impliqués et considérés comme des partenaires importants dans une telle démarche. Les jeunes sont conscients que le symposium n'est qu'un début et entendent tout faire pour en assurer le suivi.

E. CLÔTURE

Monsieur Pierre Métivier, responsable régional au Secrétariat à la jeunesse, adresse le mot de la fin. Il remercie d'abord les jeunes, les partenaires et tous les collaborateurs. Le Secrétariat à la jeunesse a initié la démarche du symposium et s'engage à supporter activement le suivi.

6. REMERCIEMENTS

Il serait un peu fastidieux de passer en revue toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce symposium bien qu'elles méritent toutes un gros merci. Par contre, il me semble important de souligner le travail de certains groupes qui ont investi un temps précieux dans le symposium.

Premièrement, je me permets ici de vous rappeler que la démarche du symposium s'appuie sur une participation active et intéressée d'un groupe de jeunes qui désirent se prendre en main. Si le symposium de Drummondville a été une réussite, c'est que les jeunes ont su relever le défi avec brio; ils méritent vraiment qu'on souligne un tel effort.

De plus, l'implication des partenaires socio-économiques fut remarquable et fort appréciée. La qualité et le nombre de propositions déposées témoignent à quel point la condition des jeunes du milieu leur tient à coeur.

Finalement, j'aimerais souligner la participation financière de deux (2) organismes du milieu, soit la Table de concertation des services d'aide à la jeunesse de Drummond et la Société nationale des Québecois, ces organismes ayant accepté d'investir des sommes précieuses dans le symposium.

Merci à tous ceux qui ont cru à un tel défi et je souhaite que toutes les solutions soulevées pendant l'événement se concrétisent.

Merci à tous.

Pierre Métivier
Coordonnateur du symposium de Drummondville

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM

LISTE DES PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM

LES JEUNES

Roger Benoît
Marc-André Blanchet
Gaétan Boucher
Jean De Granpré
Alain Demers
Denis Desrosiers
Micheline Dubois
Jean-Marie Fréchette
Claire Gagnon
Louis-Serge Joyal
Maryse Joyal
Martine Lachance
Denis Ladouceur
Danielle Marcotte
Denis Paquette
Francine Paquette
Jeanne Pétrin
Alain Simard
Martine Théroux
Pierre Trahan
Harold Vaillancourt
Chantal Verville

MILIEU MUNICIPAL (ville de Drummondville)

M. Claude Boucher	:	Directeur général
M. Maxime Poulin	:	Commissaire industriel
M. Robert Lafrenière	:	Conseiller municipal
M. Jean-Marie Boisvert	:	Conseiller municipal
M. Magella Croteau	:	Directeur du personnel

MILIEU SCOLAIRE

Cégep

M. Jean Balleux	:	Service aux étudiants
M. Simon Dumouchel	:	Services pédagogiques
M. Jean-Guy Gauthier	:	Service de l'Education aux adultes
M. Yvon Bibeau	:	Information scolaire
M. Jean-Jacques Forest	:	Service de pastorale et service d'aide financière
M. Luc St-Yves	:	Service du personnel

Commission scolaire régionale St-François

Mme Denise Picotin	:	Présidente
M. Gilles Blanchard	:	Directeur général
M. Yvon Robillard	:	Directeur de l'éducation aux adultes
M. Clément Théberge	:	Directeur des services éducatifs
M. Robert Lafrenière	:	Coordonnateur de la formation professionnelle
M. Paul Chailler	:	Directeur à la polyvalente La Poudrière
Mme Claudette Boucher	:	Directrice adjointe à la polyvalente Marie-Riv
M. Jean Berchmans Létourneau	:	Directeur de l'école Paul-Rousseau

MILIEU PATRONAL

Grande entreprise

M. Jean-Guy Fortier	:	Union-Vie
M. René Fortin	:	Celanese Canada
M. Michel Thibodeau	:	Bicyclette Universelle
M. Bernard Ledoux	:	Dennison
Mme Francine Berthiaume	:	GTE Sylvania
M. Paul-Emile Belhumeur	:	Centre Travail-Québec

Moyenne entreprise

Mme Richère Stuart	:	Pro 6
M. Pierre Camirand	:	Pyrotek
M. Raymond Pétrin	:	Club d'administration
M. Michel Rivard	:	M.I.C.
M. Claude Verrier	:	Village québécois d'Antan
M. Jean Dastert	:	Reliure Tavaction
M. François Marcoux	:	Venmar
M. Paul-Emile Belhumeur	:	Centre Travail-Québec
Mme Martine Joyal	:	Rezbond
M. Jacques Roy	:	Les Cartonniers St-Francis

Petite entreprise

M. Jean-Claude Bonnesu	:	Cité des Loisirs
M. Jean-Louis Milot	:	Hôtellerie Le Dauphin
M. Yvon Néolet	:	Faubourg des Forges
M. André Raiche	:	U.P.A.
M. Jean Beaulac	:	Boutique Marie-Soleil
M. Pierre Larocque	:	Garage Montplaisir
M. Camille Paquette	:	Ferronnerie Blanchard
Mme Laurette Béliveau	:	Les Marchés Provigo
M. Irénée Chabot	:	Société nationale des Québécois
M. Claude Ally	:	Machinerie Simard

MILIEU SYNDICAL

C.S.D.

M. Rolland Simoneau
M. Ghyslain Beaulieu
M. Denis Laflamme

C.S.N.

M. Jacques Fleurent
M. Richard Lemieux
M. Raymond Hamel
M. Guy Raymond
M. Yvon Perrier
Mme Marie-Claire Fréchette

ANNEXE II

REVUE DE PRESSE

Symposium à Drummondville

Les jeunes négocieront leur insertion au marché du travail

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE - Les jeunes sans emploi de Drummondville et du territoire de la MRC Drummond négocieront leur insertion sur le marché du travail les 22 et 23 janvier prochains à Drummondville, à l'occasion d'un symposium proposé par le Secrétariat à la Jeunesse.

"Après beaucoup de travail déjà fait sans toutefois en informer la presse," M. Pierre Métivier, responsable régional (04) du Secrétariat à la Jeunesse, a révélé hier en conférence de presse que ce symposium sera le tout premier de 11 à se tenir un peu partout en province. Chacun d'eux sera l'occasion pour les jeunes de 15 à 24 ans de discuter et de négocier de façon concrète avec les partenaires socio-économiques du milieu (municipalités, syndicats, patronat et commissions scolaires) les modalités de leur insertion sur le marché du travail. A Drummondville, a indiqué M. Métivier, une quarantaine de jeunes, recrutés via différents organismes communautaires, ont déjà entrepris le travail préparatoire à ce symposium.

But ultime

"Les statistiques récentes illustrent que ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui sont les plus durement touchés économiquement, et cette situation appelle des correctifs majeurs et immédiats. Cette formule originale des symposiums veut sensibiliser la communauté à la responsabilité collective du non-emploi et son but ultime est de favoriser l'accessibilité des jeunes au marché du travail, accessibilité qui ne peut se faire sans un réaménagement complet du concept du travail et de son organisation," a déclaré M. Métivier, ajoutant que la clientèle ciblée, celle des 15 à 24 ans, est celle des sous-scolarisés, soit moins d'un Secondaire V ou d'un cégep non-terminé.

La concertation proposée des intervenants devrait permettre de trouver des solutions efficaces et permanentes aux problèmes du non-emploi et du sous-emploi chez les jeunes.

A l'occasion de l'ouverture du symposium et de la plénière clôturant celui-ci, chaque délégation disposera d'un nombre précis de sièges, soit les jeunes avec cinq, tandis que les milieux municipal, scolaire, syndical et patronal en auront trois chacun

LA TRIBUNE, LE MERCREDI 31 OCTOBRE '84 P.7

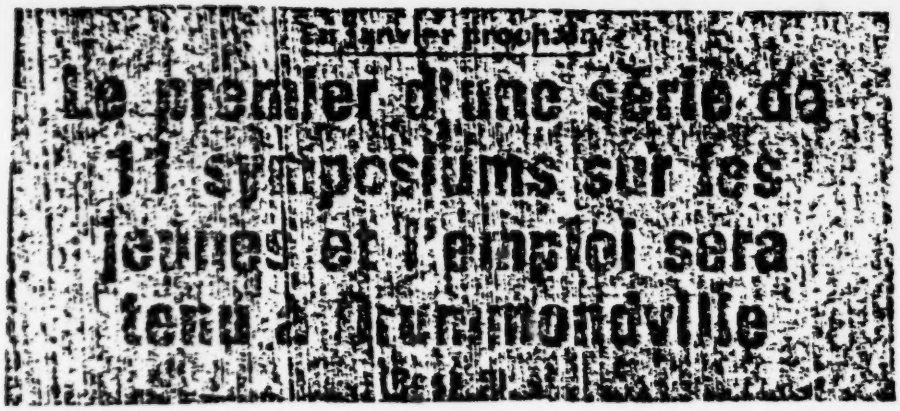

Le premier d'une série de 11 symposiums sur les jeunes et l'emploi sera tenu à Drummondville en janvier prochain

(RF) — Les jeunes sans emploi situés dans la catégorie des 15-24 ans et qui sont sous-scolarisés sont — et les statistiques le prouvent — aussi les plus durement touchés économiquement.

En partant de cette constation, le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec a prévu la tenue de 11 symposiums sur les jeunes et l'emploi. La première de ces rencontres régionales aura lieu à Drummondville les 22 et 23 janvier prochains.

Occasion

Selon le responsable régional du Secrétariat, M. Pierre Métivier, le symposium sera une occasion unique pour les jeunes qui veulent discuter et même négocier les modalités de leur insertion sur le marché du travail avec les partenaires socio-économiques du milieu. D'ailleurs, le thème retenu est «Changeons le mode d'emploi».

Un budget de quelque 25,000$ a été octroyé à l'organisation de chaque symposium et M. Métivier croit que ce moyen devrait déboucher sur des solutions efficaces et non sur un rapport qui sera déposé sur une tablette.

Préparation

Le Secrétariat a d'autre part établi une collaboration avec le Service d'éducation des adultes de la région. Ainsi, Mme Carmen Lavallée s'occupe de la préparation de 42 jeunes en vue du symposium. Elle a expliqué que 18 jours de formation précéderont la rencontre de janvier afin que les jeunes qui ont accepté de s'impliquer puissent avoir de meilleures notions de ce qu'est l'économie régionale et la vie socio-économique.

Comités

D'autres personnes ont aussi accepté, à titre personnel, de collaborer à la préparation du symposium. On retrouve ainsi sur le comité consultatif MM. Claude Boucher, Gilles Blanchard, Yvon Morin, Michel Houde, Marcel Duhaime, Jacques Couture et Mario Lefebvre.

Le comité organisateur est enfin formé de Mme Lavallée (préparation des jeunes), Charles Châteauneuf (de la Table de concertation des services d'aide à la jeunesse), Lucie Côté (implication des partenaires socio-économiques), Benoit Laflamme (Société de développement économique) et Pierre Manseau (dossier communications).

Notons enfin que des organismes comme la Société nationale des Québécois et la Table de concertation des services d'aide à la jeunesse ont accepté de verser de l'argent afin qu'une personne (Lucie Côté) puisse s'occuper du dossier de l'implication des partenaires socio-économiques.

LA PAROLE, LE SAMEDI 3 NOVEMBRE '84 P. 1 ET 8

"Changer le mode d'emploi"

UN SYMPOSIUM SUR LES JEUNES A L'EMPLOI

(JAG)-- Pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, un symposium sur ce sujet aura lieu à Drummondville les 22 et 23 janvier 1985 sous le thème "Changer le mode d'emploi".

Ce symposium, le premier d'une série de onze à se tenir un peu partout en province, sera l'occasion pour les jeunes de 15 à 24 ans de discuter et de négocier avec les partenaires socio-économiques du milieu (municipalités,syndicats, patronat et commissions scolaires) les modalités de leur insertion sur le marché du travail.

Les statistiques récentes révèlent que ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui sont le plus durement touchés économiquement et cette situation appelle des correctifs majeurs et immédiats. Cette formule des symposiums mise de l'avant par le Secrétariat à la jeunesse veut sensibiliser la communauté à la responsabilité collective du non-emploi, et propose aux jeunes de négocier avec les partenaires socio-économiques locaux les modalités de leur insertion au marché du travail.

Le but de ce symposium est de favoriser l'accessibilité des jeunes au marché du travail laquelle ne peut se faire sans un ré-aménagement complet du concept du travail et de son organisation.

Cette concertation devrait permettre de trouver des solutions efficaces et permanentes aux problèmes du non-emploi et du sous-emploi chez les jeunes. L'application de ces solutions devra tenir compte des besoins et des attentes des jeunes.

Un groupe de 42 jeunes représentatifs des divers secteurs a été sélectionné et prépare ce symposium par des rencontres hebdomadaires. Du côté socio-économique, on retrouvera des intervenants qui au cours de ces deux jours étudieront avec les jeunes les différentes avenues pouvant amener le plein emploi chez les jeunes. Le programme de ces deux jours comprendra des sessions entre chacun des intervenants et les représentants des jeunes à des tables sectorielles.

Il va sans dire que l'on essaiera d'obtenir la participation des jeunes à ces sessions.

Localement, c'est Pierre Métivier qui assure la coordination de l'organisation. Ce dernier est secondé par Pierre Francoeur, agent à la recherche au Secrétariat à la jeunesse. Un comité consultatif a été formé afin de conseiller le responsable régional et les membres du comité et de favoriser l'implication des différents partenaires. Le comité organisateur a pour tâche de coordonner les actions à mener dans les différents dossiers et de faciliter la préparation des jeunes pour le symposium.

Comme mentionné, le symposium de janvier prochain est le premier à se tenir en province. Il sera suivi par celui de Rouyn en fin de janvier. Cette série de symposium considérera les problèmes de chacun des milieux économiques et des possibilités de solutions, c'est pourquoi ils seront différents les uns des autres dans leurs démarches finales, soit l'emploi des jeunes. Cependant, l'objectif demeure le même dans tous les cas, trouver des emplois pour les jeunes.

L'EXPRESS, LE MARDI 6 NOVEMBRE '84 P.16

Série de symposiums sur les emplois et les jeunes

VICTORIAVILLE (YB) — Répondant aux questions que lui adressait l'un des représentants des jeunes, lors de la seconde phase du Sommet économique de la région 04, le ministre au Développement régional, M. François Gendron, a fait savoir que le Secrétariat à la jeunesse organisera, au cours de la prochaine année, onze symposiums sur les emplois et les jeunes.

M. Gendron a précisé que la région 04 recevra deux de ces symposiums, soit le premier de cette série, qui se tiendra les 22 et 23 janvier à Drummondville, et l'autre se déroulera les 7 et 8 mai à Trois-Rivières.

Le but premier de ces symposiums est de permettre aux jeunes sans emploi et sous-scolarisés de négocier, avec les représentants des milieux socio-économiques, une ouverture sur le marché du travail.

Chacun de ceux-ci seront organisés de façon à être adaptés à chaque endroit où ils se dérouleront. Tout dépendant de la réussite de cette première aventure, d'autres symposiums pourraient être organisés.

LE NOUVELLISTE, LE JEUDI 8 NOVEMBRE '84 P.18

Changeons le mode d'emploi: un premier pas!

Le tout premier Symposium des jeunes et de l'emploi qui est actuellement en préparation à Drummondville, a franchi hier une étape importante. Pour la première fois depuis le début de l'opération «Symposium», les jeunes participants à la démarche et les partenaires socio-économiques du milieu, se sont retrouvés pour jeter les bases de cette concertation que l'on souhaite efficiente de part et d'autre.

Le groupe de jeunes, trente (30) au total en est déjà à la mi-temps de la formation qui vise à les préparer à structurer leur intention auprès des partenaires socio-économiques. Par exemple, les jeunes abordent au cours de la formation, leur motivation, leur méconnaissance du milieu du travail et de ses contraintes, manque de formation et vue à trop court terme de l'avenir, manque d'information sur les entreprises locales.

Pour leur part, les partenaires socio-économiques se sont répartis dans sept (7) comités de travail (ceux de la grande entreprise, de la PME industrielle, la PME commerciale, le syndicalisme, la municipalité, la Commission Scolaire Régionale St-François et le CEGEP de Drummondville). Déjà trente-cinq (35) organismes différents participent activement aux travaux et une vingtaine d'autres ont manifesté un intérêt certain qui devrait se manifester concrètement dans les prochaines semaines. Tous ces intervenants tentent chacun dans leur secteur d'explorer des avenues nouvelles et d'élaborer des propositions d'action précises visant à aménager une meilleure place aux jeunes dans chacune de leurs entreprises ou organismes.

Lettre à l'éditeur

A titre d'exemple de pistes de réflexions qui alimentent le travail de ces comités, on signale la méconnaissance des compétences et du potentiel des jeunes. Il semble y avoir un manque d'expertise du milieu de formation face aux entreprises, manque de connaissance des entreprises face au milieu de formation. On parle même d'un véritable «choc naturel» que subit le jeune en entrant dans une usine, tout cet univers lui est étranger.

Les dénominateurs communs ne semblent pas manquer, le débat est ouvert et la rencontre d'hier a constitué une première véritable prise de contact entre deux univers qui doivent cesser de s'ignorer afin de véritablement «changer le mode d'emploi». Le Symposium des jeunes et de l'emploi des 21 et 22 janvier prochains pourront bien être le début d'une série de solutions aux problèmes de l'insertion des jeunes au marché du travail.

LA PAROLE, LE SAMEDI 24 NOVEMBRE '84 P.4

Symposium des jeunes et de l'emploi

Étape importante franchie

DRUMMONDVILLE (RJ) - Le tout premier symposium des jeunes et de l'imploi qui est actuellement en préparation à Drummondville, a tout récemment franchi une étape importante.

Pour la première fois depuis le début de l'opération, les jeunes participants à la démarche et les partenaires socio-économiques du milieu se sont rencontrés, pour jeter les base de cette concertation que les deux parties souhaitent efficiente.

30 jeunes

Le groupe de jeunes, 30 au total, en est déjà à la mi-temps de la formation qui vise à le préparer à structurer leurs intentions auprès des partenaires socio-économiques. Ils abordent entre autres au cours de leur formation, leur motivation, leur méconaissance du milieu du travail et de ses contraintes, leur manque de formation et vue à trop court terme de l'avenir et leur manque d'information sur les entreprises locales.

Partenaires

Pour leur part, les partenaires socio-économiqes se sont répartis dans sept comités de travail, soit la grande entreprise, la PME industrielle, la PME commerciale, le syndicalisme, la municipalité, la Commission scolaire Régionale St-François et le Cégep de Drummondville. Déjà 35 organismes différents participent activement aux travaux et une vingtaine d'autres ont manifesté un intérêt certain qui devrait se définir concrètement dans les semaines prochaines. Tous les intervenants tenteront chacun dans leur secteur d'explorer des avenues nouvelles et d'élaborer des propositions d'action précises visant à aménager une meilleure place aux jeunes dans chacune de leurs entreprises ou organismes.

A titre d'exemple de pistes de réflexion qui alimentent le travail de ces comités, a fait noter le responsable régional du symposium, M. Pierre Métivier, on signale la méconnaissance des compétences et du potentiel des jeunes. Selon lui, il semble y avoir un manque d'expertise du milieu de formation face aux entreprises et un manque de connaissance des entreprises face au milieu de formation. On parle même d'un véritable choc naturel que subit le jeune en entrant dans une usine puisque tout cet univers lui est étranger, souligne-t-il.

Dénominateurs communs

Donc, les dénominateurs communs ne semblent pas manquer. Le débat est ouvert et cette rencontre a constitué une première véritable prise de contact entre deux univers qui doivent cesser de s'ignorer pour changer le mode d'emploi, a ajouté M. Métivier.

Le premier symposium des jeunes et de l'emploi aura lieu à Drummondville les 21 et 22 janvier prochains.

LA TRIBUNE, LE JEUDI 29 NOVEMBRE '84 P.A.9

INVITATION

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Le Secrétariat à jeunesse invite tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à participer à titre d'observateur au symposium local sur les jeunes et l'emploi à se présenter à:

Lieu: CEGEP DE DRUMMONDVILLE
960, rue St-Georges
Drummondville, QC
J2C 6A2

Date: 21 et 22 janvier 1985

Horaire: 21 janvier, 9h00 à 17h00
22 janvier, 10h00 à 21h00

Inscription: 21 janvier, 8h00 à 9h00
22 janvier, 9h00 à 10h00

Place aux jeunes!

Québec

LA PAROLE, LE SAMEDI 5 JANVIER 85 P. 10

INVITATION

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Le Secrétariat à jeunesse invite tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à participer à titre d'observateur au symposium local sur les jeunes et l'emploi à se présenter à:

Lieu: CEGEP DE DRUMMONDVILLE
960, rue St-Georges
Drummondville, QC
J2C 6A2

Date: 21 et 22 janvier 1985

Horaire: 21 janvier, 9h00 à 17h00
22 janvier, 10h00 à 21h00

Inscription: 21 janvier, 8h00 à 9h00
22 janvier, 9h00 à 10h00

Place aux jeunes!

Québec

L'EXPRESS, LE MARDI 8 JANVIER 1985 P.18

Premier symposium sur les jeunes et l'emploi

DRUMMMONDVILLE (RJ) - C'est sous le thème "changeons le mode d'emploi" que s'amorcera au cégep de Drummondville, les 21 et 22 janvier, le premier d'un série de 11 symposiums sur les jeunes et l'emploi organisés par le Secrétariat à la Jeunesse du Québec.

Ces deux journées de discussions seront le point culminant d'une démarche amorcée depuis déjà quatre mois. Les jeunes et les partenaires des milieux municipal, patronal, syndical, et scolaire de Drummondville se retrouveront autour d'une même table pour négocier concrètement des conditions favorisant, à court terme, l'accès des jeunes au marché du travail.

Le caractère innovateur de la démarche donnera une plate-forme aux jeunes pour s'exprimer et faire part de leurs besoins et attentes face au marché du travail tout en partageant la responsabilités avec les partenaires socio-économiques du milieu.

Un premier organisme manifeste déjà beaucoup d'intérêt envers le symposium.

La CSN désire apporter une réponse concrète au phénomène des jeunes à la recherche d'un travail, car souligne-t-elle, malheureusement trop de jeunes sortent du cégep pour rejoindre les rangs des assistés sociaux déjà trop nombreux.

La CSN croit favorable la réalisation d'un tel symposium qui lui donnera l'occasion de s'asseoir avec les jeunes.

"Historiquement, la CSN a toujours défendu les jeunes, tout comme les plus âgés qui étaient syndiqués," a expliqué M. Guy Raymond, du syndicat CSN de la firme Hockey Canadien.

Concernant la volonté de contribuer à la création d'emplois, M. Raymond indique que la CSN soutient qu'une véritable politique de plein emploi passe avant tout par le maintien de ceux déjà existants.

LA TRIBUNE, LE SAMEDI 9 JANVIER '85 P.A 7

INVITATION

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Le Secrétariat à jeunesse invite tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à participer à titre d'observateur au symposium local sur les jeunes et l'emploi à se présenter à:

Lieu: CEGEP DE DRUMMONDVILLE
960, rue St-Georges
Drummondville, QC
J2C 6A2

Date: 21 et 22 janvier 1985

Horaire: 21 janvier, 9h00 à 17h00
22 janvier, 10h00 à 21h00

Inscription: 21 janvier, 8h00 à 9h00
22 janvier, 9h00 à 10h00

Place aux jeunes!

Québec

L'EXPRESS, LE MARDI 15 JANVIER 1985 P.4

La première de 11 rencontres régionales

Le symposium sur les jeunes et l'emploi aura lieu lundi et mardi au Cégep

(RF) C'est lundi et mardi qu'aura lieu le symposium sur les jeunes et l'emploi à la salle Georges-Dor du Cégep de Drummondville. Il s'agit là de la première d'une série de 11 rencontres régionales qui auront lieu d'ici au mois de juin à travers le Québec.

L'organisation du symposium revient au Secrétariat à la jeunesse du Québec et le coordonnateur régional est M. Pierre Mélivier.

Le but premier est de réunir les jeunes et les partenaires socio-économiques afin de négocier concrètement des conditions favorisant l'accès des jeunes au marché du travail.

M. Mélivier estime que cette démarche innovatrice donne une plate-forme idéale aux jeunes qui désirent s'exprimer et faire part de leur besoins face au marché du travail tout en partageant la responsabilité avec les partenaires du milieu.

4 sessions sont prévues durant ces 2 journées. Lundi, il sera question du milieu municipal de 10h30 à 13h et du milieu scolaire de 14h30 à 17h. Mardi, les milieux patronal et syndical seront à leur tour au centre des discussions en avant-midi et en après-midi.

Une plénière se déroulera de 15h30 à 21h mardi afin de faire ressortir les principaux éléments de ce symposium.

LA PAROLE, LE SAMEDI 19 JANVIER '85 P. 3

Un espoir pour les générations à venir

Symposium des jeunes: quelque chose de concret

par Roger Lafrance

DRUMMONDVILLE - "C'est évident qu'il va sortir du Symposium quelque chose de concret. Nous le croyons fortement. Les résultats ne seront peut-être pas pour les jeunes de notre génération parce que nous sommes une génération gaspillée mais ce sera pour ceux qui viendront après nous, afin qu'ils ne tombent pas dans le même piège que nous."

Martine Théroux, 23 ans, s'y est mise à fond dans la préparation du Symposium sur les jeunes et l'emploi, en compagnie d'une quinzaine d'autres jeunes. Celui-ci a débuté ce matin même au Cegep de Drummondville et se poursuivra jusqu'à mardi soir.

C'est le premier d'une série de 11 symposiums sur ce thème à se tenir dans toutes les grandes villes du Québec. Ils permettront à de jeunes chômeurs de s'asseoir à une même table et de discuter avec les intervenants économiques locaux, représentant le milieu municipal, syndical, scolaire et patronal.

Ces jeunes ont été recrutés parmi la classe de jeunes qui ont le plus de difficultés à se trouver de l'emploi: jeunes chômeurs, assistés sociaux, jeunes étudiants des écoles de décrocheurs. Somme toute, des jeunes qui sont représentatifs des 15-24 ans dont près de la moitié dans la région de Drummond ne travaillent pas.

"C'est une chance pour nous de nous faire entendre auprès de tous ces gens, explique Louis-Serge Joyal, 27 ans. Nous voulons leur prouver que ce n'est pas vrai que nous ne voulons rien faire."

Pendant les 11 semaines de préparation pour le Symposium, ils ont dû rencontrer plusieurs représentants des intervenants économiques locaux dont c'était souvent un premier contact avec des jeunes chômeurs.

"Il y avait des préjugés autant des deux bords, raconte Martine Théroux, parce que nous aussi les jeunes, nous entretenons des préjugés envers les patrons ou les syndicats."

"Moi, par exemple, ça m'a aidé à mieux comprendre le monde syndical, note Louis-Serge Joyal. Je comprends mieux présentement l'état des conventions collectives et pourquoi ils ne peuvent pas bouger là où il le faudrait."

Du concret

Martine et Louis-Serge ont clairement exprimé que le Symposium ne sera pas une simple parade où on viendra écouter les doléances des jeunes pour ensuite envoyer leurs demandes aux calendes grecques.

Le problème des jeunes est connu depuis longtemps: le manque d'emploi. Ils proposeront à chacun des intervenants au cours de ces deux jours une série de propositions concrètes et facilement applicables.

"C'est la première fois au Québec que des jeunes arriveront avec des propositions concrètes pour les aider à se trouver de l'emploi" ont-ils expliqué.

Ces propositions seront originales, ont-ils ajouté, peut-être "trop même" dans certains cas, mais elles seront nouvelles et différentes des programmes gouvernementaux déjà existants.

(Photo La Tribune par Roger Lafrance)

Martine Théroux et Louis-Serge Joyal sont confiants face au symposium qui s'ouvre aujourd'hui: ce sera au moins un premier dialogue entre les intervenants économiques locaux et les jeunes chômeurs.

LA TRIBUNE, LE LUNDI 21 JANVIER '85 P.A-7

SYMPOSIUM

Un Symposium, où, quand, comment, pourquoi?

Les 21 et 22 janvier se tiendra au CEGEP un symposium sur les jeunes et l'emploi sous le thème "Changeons le mode d'emploi". Cette rencontre entre la municipalité, les commissions scolaires, les employeurs, les syndicats et bien entendu les jeunes, vise à familiariser ces derniers à tous les niveaux du marché du travail et à réaliser des gains sur le plan de l'emploi. Cela permettra aux jeunes sous-employés ou sans emploi d'identifier des cibles concrètes et de négocier pour les atteindres à l'aide de propositions adressées aux partenaires (municipaux, scolaires, etc...). C'est sur cette base que la négociation devra cheminer vers des solutions concrètes aux problèmes des jeunes et de l'emploi dans leur municipalité.

Pour de plus amples informations: Carmen Lavallée ou Andrée Lévesques
tél: 477-7721

INVITATION

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Le Secrétariat à jeunesse invite tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à participer à titre d'observateur au symposium local sur les jeunes et l'emploi à se présenter à:

Lieu: CEGEP DE DRUMMONDVILLE
960, rue St-Georges
Drummondville, QC
J2C 6A2

Date: 21 et 22 janvier 1985

Horaire: 21 janvier, 9h00 à 17h00
22 janvier, 10h00 à 21h00

Inscription: 21 janvier, 8h00 à 9h00
22 janvier, 9h00 à 10h00

Place aux jeunes!

Québec

Symposium sur les jeunes et l'emploi

Pas moins de 55 propositions déposées

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE - Pas moins de 55 propositions ont été formulées entre les jeunes et les intervenants socio-économiques de la région de Drummondville, dans le cadre du premier symposium sur les jeunes et l'emploi organisé par le Secrétariat à la Jeunesse du Québec.

La création d'un centre d'information jeunesse et la mise en place de comités de travail avec les divers partenaires semblent toutefois les préoccupations premières des jeunes.

C'est du moins ce qui ressort des résumés des discussions tenues avec les partenaires des milieux municipal, scolaire, patronal et syndical au cours des deux dernières journées au cégep de Drummondville.

Touchant la création d'un centre d'information jeunesse, les jeunes proposent par ce service d'établir un lien entre les jeunes sortant de l'école et le milieu du travail.

La proposition de la formation de comités de travail vise pour sa part, en compagnie de différents partenaires sociaux, à échanger et créer des voies nouvelles pour aider les jeunes à améliorer leur situation face au marché du travail.

Dans les pourparlers entre les jeunes et la municipalité, des propositions ont fait état d'embaucher des jeunes au projets municipaux (ex: revitalisation du centre-ville) de tout mettre en oeuvre pour attirer l'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et enfin, l'adoption d'une loi qui consisterait à embaucher un pourcentage de 75 pour cent des jeunes de la région, par toute nouvelle entreprise qui s'implanterait à Drummondville.

Au plan scolaire, les jeunes souhaitent l'implantation d'un cours socio-économique au niveau secondaire qui informerait autant sur les méthodes de recherche d'emploi que sur les conditions de travail, les possibilités d'embauche et les différents secteurs d'activités reliés à l'emploi tout en tenant compte des réalités régionales. Ils proposent également que les administrateurs de la commission scolaire suspendent les options qui ne répondent plus adéquatement aux besoins du marché et qu'ils relancent les budgets au développement de nouvelles options reliées au virage technologiques.

Patronat et syndicat

Au monde patronal, les jeunes ont présenté les recommandations suivantes: de favoriser la pré-retraite de certains employés, d'embaucher des jeunes de Drummondville plutôt que de l'extérieur, de faire en sorte que la plupart des emplois offerts soient sur une base de temps plein, d'enlever les affiches publicitaires des centres de main-d'oeuvre dans les entreprises et que les employeurs acceptent les jeunes en entrevue, plutôt que de les référer aux centres de main-d'oeuvre...

Enfin, en relation avec l'aspect syndical, les jeunes souhaitent l'information du temps d'apprentissage dans les usines à 20 jours. Ils visent également leur insertion au milieu syndical même, car ils sentent le besoin d'une force d'action pour défendre leurs intérêts. La parfaite connaissance du système syndical faciliterait la transition scolaire vers le marché du travail, poursuivent-ils.

Symposium sur les jeunes et l'emploi

Le Centre de concertation et références jeunesse au carrefour des propositions adoptées

(Page 5)

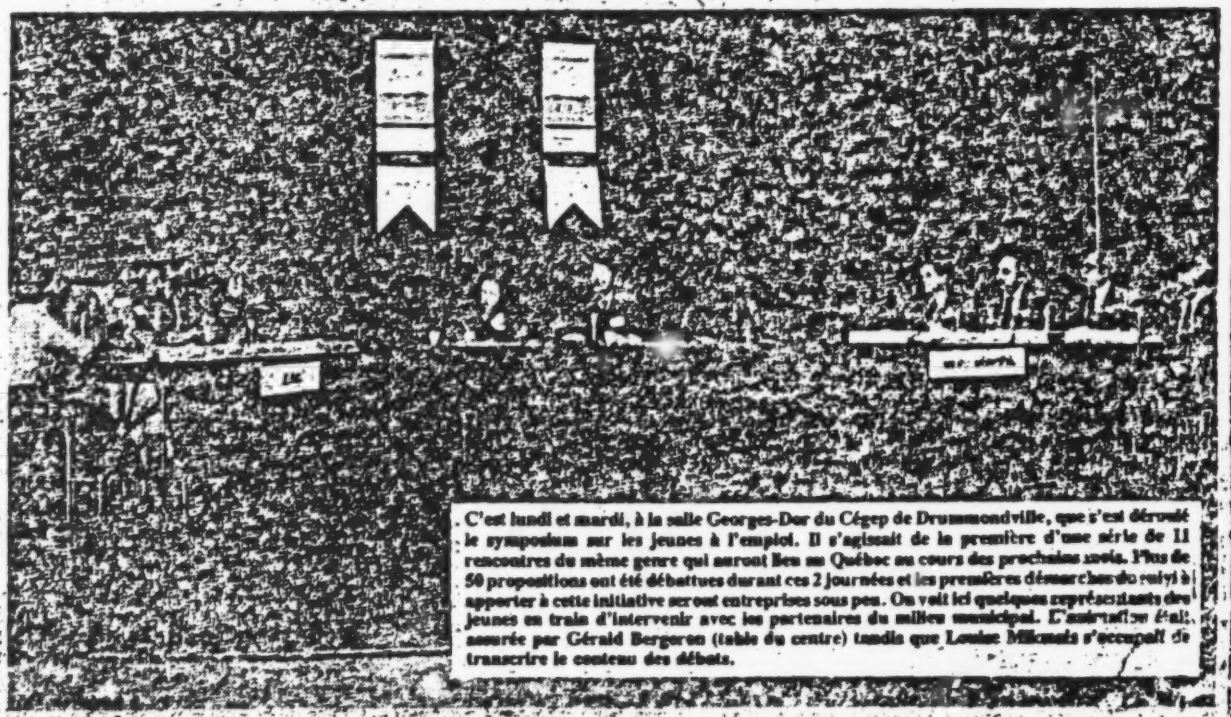

C'est lundi et mardi, à la salle Georges-Dor du Cégep de Drummondville, que s'est déroulé le symposium sur les jeunes à l'emploi. Il s'agissait de la première d'une série de 11 rencontres du même genre qui auront lieu au Québec au cours des prochains mois. Plus de 50 propositions ont été débattues durant ces 2 journées et les premières démarches du suivi à apporter à cette initiative seront entreprises sous peu. On voit ici quelques représentants des jeunes en train d'intervenir avec les partenaires du milieu municipal. L'animation était assurée par Gérald Bergeron (table du centre) tandis que Louise Mikmaïs s'occupait de transcrire le contenu des débats.

LA PAROLE, LE SAMEDI 26 JANVIER '85 P.1

Au symposium sur les jeunes et l'emploi

Le Centre de concertation et références jeunesse au carrefour des propositions adoptées

(RF) — Le Centre de concertation et références jeunesse se veut le pivot autour duquel se retrouvent la majorité des propositions adoptées durant le symposium sur les jeunes et l'emploi tenu en début de semaine à la Salle Georges-Dor du Cégep de Drummondville.

D'ailleurs, à l'intérieur de la résolution traitant du suivi au symposium, on identifie clairement le Centre en ce qui a trait aux réunions futures à l'intention des partenaires.

Information

Tout au long des 2 journées, le manque d'information — ou plutôt l'éparpillement de l'information à l'égard des jeunes — a été souligné. Conséquemment, la première proposition qui était mise sur la table concernait le Centre de concertation pour lequel on a d'ailleurs sensibilisé toutes les forces en présence.

A la fin, une ouverture a été faite du côté du service d'accueil et références de la commission scolaire régionale St-François et les discussions se poursuivront vraisemblablement de ce côté lors des prochaines rencontres.

Comités de travail

D'autres propositions visaient l'ensemble des partenaires. Le soutien à l'entrepreneurship, le parrainage et la formation comptent parmi les thèmes communs qui devraient entraîner une participation collective.

Il en est de même des comités de travail qui réuniront des représentants de toutes les parties en vue d'amener les jeunes à s'impliquer davantage dans la vie socio-économique.

D'autre part, les jeunes ont insisté sur les stages en entreprise et ils ont reçu un appui certain puisque la partie patronale a présenté des propositions touchant les stages en milieu agricole et les stages en emploi de même qu'une formule qui prévoit l'alternance entre le travail et la formation.

Temps partagé

D'autre part, sans faire l'énumération de toutes les propositions retenues, il peut quand même s'avérer utile d'étaler un certain nombre de sujets discutés et qui feront l'objet d'attentions particulières dans les mois à venir.

La Ville a par exemple donné son support aux idées émises plus haut et a accepté de tenir à jour une banque spécifique réservée aux jeunes. L'étude du travail à temps partagé a quant à elle été proposée par la Société de développement économique de Drummondville.

Scolaire et industriel

Au scolaire, la régionale St-François a présenté une série de sujets portant sur l'information et la formation et les jeunes les ont acceptés conditionnellement à leur association à ces projets.

Le Cégep s'est quant à lui engagé à favoriser l'orientation des jeunes vers les options où les débouchés actuels et futurs sont importants.

Du côté des entreprises, plusieurs propositions concernent les stages et la connaissance des établissements en place tandis que d'autres touchent plus spécifiquement les métiers traditionnels en l'an 2000 (présentée par le Village Québécois), l'identification des employeurs et l'aide financière apportée aux travailleurs prenant une retraite anticipée volontaire à l'âge de 60 ans.

Syndical

La quatrième et dernière session a permis aux jeunes de discuter avec des représentants des centrales syndicales que sont la CSN et la CSD.

Le compte rendu de cette session fait état d'une politique du plein emploi, de l'aménagement du temps de travail, de l'indexation du salaire minimum ainsi que de productivité et de qualité de vie au travail au service du plein emploi.

Les textes et idées étant maintenant jetés sur la table, il restera à ceux et celles qui seront impliqués dans le suivi du symposium à débroussailler l'ensemble des propositions et à établir les priorités à l'intérieur d'un échéancier réaliste et dans un contexte de réelle concertation, conformément à ce qui a été répété à maintes reprises lors de la plénière de mardi soir.

LA PAROLE, LE SAMEDI 26 JANVIER '85

1.5

Le vrai symposium commence maintenant!

Pendant 2 jours, les représentants des jeunes et ceux des organismes participants ont «négocié» des propositions qui tournent surtout autour de thèmes comme "information, la concertation, le soutien à l'entrepreneurship et la formation.

Toutefois, au-delà des échanges, des avantages et des lacunes de ce premier symposium régional, la priorité va maintenant du côté de la suite à donner à tout cela et du leadership que les jeunes eux-mêmes devront assumer.

En effet, en réservant les conclusions menées au cours des 4 sessions de travail de lundi et mardi au Cégep, plusieurs ont souligné le souci constant des jeunes d'agir de façon autonome dans les organismes qu'ils désirent mettre sur pied avec les forces du milieu.

Par jeunes, on entend ici la clientèle visée par le symposium, c'est-à-dire celle dont la scolarité est faible et qui doit souvent tenir compte de l'aide sociale pour survivre.

Les représentants de ceux-ci ont franchi plusieurs étapes durant le symposium car ils faisaient face à des détenteurs de pouvoirs qui étaient mieux informés et mieux articulés qu'eux. Néanmoins et cela est ressorti lors de la plénière de mardi soir, des changements d'attitudes sont survenus de la part des organismes et on semble prêt à mettre davantage d'outils à la disposition des jeunes.

En revanche, ces derniers devront prouver que le symposium n'a pas été qu'un feu de paille. C'est à eux que revient maintenant le rôle de prendre le leadership qu'ils réclament et d'éviter le piège de la duplication de services en regard des choix qui seront faits.

C'est ainsi que se pose le problème de la relève. En effet, une fois que des structures auront été mises en place et que certains jeunes se trouveront un emploi ou quitteront le mouvement, d'autres devront être en mesure de poursuivre l'action et la mener à bon port.

A travers ce chassé-croisé de propositions et de revendications, ce sont donc les attitudes nouvelles des participants qui doivent constituer la base du suivi à apporter à cette initiative.

Si, de part et d'autre, les responsabilités et promesses sont oubliées, le symposium n'aura finalement été qu'un exercice de style pour tous, malgré l'énergie considérable qu'a nécessité sa préparation.

Satisfaction du Secrétariat à la Jeunesse

(RF) — Les premiers échos en provenance du Secrétariat à la Jeunesse du Québec à la suite de la tenue de premier symposium sur les jeunes et l'emploi transmettaient des sentiments de satisfaction.

Pour Mme Sylvie Robitaille, responsable de la coordination des 11 symposiums, le fait que 200 participants se soient intéressés à la rencontre de Drummondville constitue déjà un point positif.

D'autre part, ajoute Mme Robitaille, les jeunes ont pu débattre 55 propositions (18 de leur part et 37 par les partenaires) dont plusieurs étaient très concrètes. Elle estime que de 30 à 35 entreprises étaient impliquées à Drummondville.

Les thèmes principaux furent l'information, la formation, le soutien à l'entrepreneurship et bien entendu le suivi. Le symposium a enfin démontré que les jeunes ont besoin de support tout en conservant leur autonomie, a encore souligné Sylvie Robitaille. Le prochain symposium se déroulera les 29 et 30 janvier à Rouyn. Le reste de la série sera entrepris à compter du mois d'avril.

LA PAROLE, LE SAMEDI 26 JANVIER '85 P.5

POOR
QUALITY
ORIGINAL